

BDO DRC

Economic Insights

Note thématique - Télécommunications

Télécommunications en RDC : transformation des usages et enjeux de fiscalité numérique

Croissance rapide des usages numériques, montée en puissance de la data et nouveaux défis de monétisation et de fiscalité dans un secteur clé de l'économie congolaise

Mai 2026

FISCALITÉ NUMÉRIQUE
CONNECT
BDO





Blaise MBATSHI
Country Senior Partner
& Managing Director
Email : blaise.mbatshi@bdo-ea.com



Yves AWA MUGUMA
Advisory Supervisor
Email : yves.awa@bdo-ea.com

Résumé exécutif

Le secteur des télécommunications en République démocratique du Congo (RDC) connaît une croissance soutenue depuis plus d'une décennie, portée par l'expansion du marché mobile et la montée en puissance des usages numériques. Le nombre d'abonnements est passé de 28,2 millions en 2013 à près de 74 millions en 2025, tandis que le chiffre d'affaires du secteur a plus que doublé pour atteindre environ 2,4 milliards USD. Cette dynamique s'accompagne d'une transformation structurelle. La data constitue désormais le principal moteur de croissance, sa part dans le chiffre d'affaires total passant d'environ 14% en 2016 à plus de 50% en 2025. Parallèlement, les revenus unitaires, notamment sur le segment voix, ont évolué à la baisse, reflétant à la fois des dynamiques concurrentielles, des évolutions des usages et une amélioration de l'accessibilité des services. Dans ce contexte, la performance du secteur dépend de la capacité des acteurs à accompagner la croissance des usages tout en adaptant les modèles économiques, dans un environnement marqué par une concurrence concentrée, des disparités territoriales importantes et des enjeux d'accessibilité. Sur le plan fiscal, le secteur constitue une source importante de recettes publiques, tout en se caractérisant par un niveau de pression fiscale relativement élevé en comparaison internationale. Le taux effectif moyen d'imposition (TEMI) est estimé à environ 97%, pouvant dépasser 110% dans un cadre de modélisation intégrant l'ensemble des prélèvements applicables. Dans un modèle économique tiré par les volumes et caractérisé par une sensibilité des usages aux prix, la nature des instruments fiscaux apparaît déterminante pour l'articulation entre dynamique du secteur et mobilisation des recettes publiques. Trois enseignements principaux se dégagent. Premièrement, la croissance repose désormais sur des services à forte intensité d'usage mais à faible revenu unitaire. Deuxièmement, la structure des tarifs joue un rôle important dans l'accessibilité des services et la diffusion des usages numériques. Troisièmement, des instruments fiscaux adossés à des assiettes larges peuvent apparaître mieux alignés avec la transformation du secteur, sous réserve de leur cohérence avec les conditions de marché. L'analyse repose sur les données de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo (ARPTC) sur la période 2013-2025, complétées par les lois de finances (2013-2026) et par des comparaisons internationales issues des travaux de la FERDI (Fondation pour les études et recherches sur le développement international).

Mots-clés : télécommunications ; économie numérique ; fiscalité ; data ; concurrence ; accessibilité ; RDC.

Points clés - Télécommunications en RDC

- ▶ Un secteur en forte expansion : les abonnements mobiles passent de 28,2 millions en 2013 à près de 74 millions en 2025, pour un chiffre d'affaires d'environ 2,4 milliards USD
- ▶ Une transformation structurelle rapide : la data devient le principal moteur, représentant plus de 50% du chiffre d'affaires contre environ 14% en 2016
- ▶ Une croissance tirée par les usages : l'augmentation des volumes de consommation s'accompagne d'une évolution différenciée des revenus, reflétant les transformations du modèle économique du secteur
- ▶ Un marché structuré autour de quelques opérateurs : les revenus sont concentrés entre un nombre limité d'acteurs, avec une forte dimension géographique
- ▶ Des enjeux d'accessibilité : les prix de la data demeurent hétérogènes et relativement élevés au regard du pouvoir d'achat, ce qui peut influencer la diffusion des usages
- ▶ Une contribution fiscale importante : le secteur constitue une source de recettes publiques, avec un TEMI estimé à environ 97%, pouvant dépasser 110% dans un cadre de modélisation
- ▶ Un enjeu de structure fiscale : dans un secteur à forte sensibilité des usages aux prix, les instruments adossés à des assiettes larges peuvent apparaître mieux alignés avec la dynamique du secteur et la mobilisation des recettes

1. Introduction

Le secteur des télécommunications occupe une place stratégique dans la transformation économique de la République démocratique du Congo (RDC). Il constitue à la fois un levier d'inclusion numérique, un support essentiel des services financiers digitaux, un canal de diffusion de l'information et une source importante de mobilisation des recettes publiques. Dans un contexte de transition numérique, il apparaît également comme une infrastructure économique critique pour la productivité et la transformation structurelle de l'économie.

De manière plus globale, le secteur tertiaire demeure un pilier central de l'économie congolaise, représentant environ 32,9% de la valeur ajoutée totale en 2024. Il constitue également un contributeur important à la croissance économique, avec une contribution estimée à 1,2 point de pourcentage, largement portée par les branches « Transports et télécommunications » et « Commerce ».

Dans ce cadre, la sous-branche des télécommunications s'affirme comme l'un des principaux moteurs sectoriels, avec une progression de sa valeur ajoutée de 9,9% en 2024 contre 7,2% en 2023 (Banque Centrale du Congo, 2025).

Entre 2013 et 2025, le marché mobile congolais a connu une expansion significative. Le nombre d'abonnements mobiles est passé de 28,2 millions à 73,9 millions, tandis que le chiffre d'affaires global du secteur a progressé de 1,0 milliard USD à près de 2,4 milliards USD, selon les données de l'ARPTC (Observatoire du marché des télécommunications, rapports trimestriels, 2013-2025). Cette dynamique s'est accompagnée d'une transformation rapide des usages, marquée par la montée en puissance de l'Internet mobile, la progression du mobile money et la recomposition des sources de revenus des opérateurs.

Cette trajectoire s'inscrit toutefois dans un environnement structurel exigeant. Le secteur reste caractérisé par une forte hétérogénéité territoriale des niveaux de pénétration, une recomposition rapide des usages, une pression persistante sur les revenus unitaires, une concentration du marché, des enjeux d'accessibilité tarifaire et un niveau élevé de fiscalité sectorielle. Ces facteurs conditionnent la capacité du secteur à soutenir durablement l'investissement, l'inclusion numérique, l'accessibilité des services pour les populations et l'élargissement des bases fiscales.

1.1. Objet de la note

Cette note propose une analyse sectorielle des télécommunications en RDC, centrée sur quatre dimensions principales : l'évolution du marché, la transformation des usages, la recomposition des revenus et la fiscalité sectorielle. Elle vise à fournir une lecture synthétique, factuelle et opérationnelle des principales tendances du secteur, à destination des décideurs publics, des opérateurs, des investisseurs et des partenaires économiques.

L'analyse met en évidence les principaux arbitrages économiques associés au développement du secteur, notamment entre mobilisation des recettes publiques, accessibilité des services, concurrence effective, investissement dans les infrastructures et expansion des usages numériques.

1.2. Périmètre sectoriel

Le périmètre retenu couvre principalement les services mobiles : abonnements globaux, Internet mobile, voix, SMS, mobile money, revenus des opérateurs, structure concurrentielle, indicateurs provinciaux et prix implicites des services data. L'analyse intègre également les ressources publiques associées au secteur, notamment les recettes liées à l'ARPTC et aux PT-NTIC, ainsi que les enseignements issus des comparaisons internationales en matière de fiscalité des télécommunications.

La note ne couvre pas de manière exhaustive l'ensemble des infrastructures numériques (réseaux fixes, fibre optique, satellite) ni les services numériques non télécoms, sauf lorsqu'ils permettent d'éclairer les enjeux de connectivité, de régulation ou de mobilisation des recettes.

1.3. Période d'analyse

L'analyse porte principalement sur la période 2013-2025, couvrant la phase d'expansion du marché mobile, l'accélération des usages data, la montée du mobile money et les évolutions récentes de la structure des revenus. Certaines données budgétaires sont étendues jusqu'en 2026 lorsque les informations disponibles permettent d'éclairer la trajectoire des ressources publiques associées au secteur.



1.4. Sources et méthode

La note repose principalement sur les rapports trimestriels et bulletins statistiques de l’Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo (ARPTC), complétés par les lois de finances et documents budgétaires de la RDC. Les comparaisons internationales relatives à la pression fiscale sectorielle s’appuient sur les travaux de la FERDI consacrés à la taxation effective du secteur des télécommunications en Afrique.

La méthode combine une analyse descriptive des tendances sectorielles, des indicateurs de structure de marché, des ratios de revenus et d’usage, ainsi qu’une mise en perspective internationale. Les indicateurs mobilisés incluent notamment les parts de marché, la structure des revenus par service, la part de la data dans le chiffre d’affaires, les indices d’évolution des usages, les niveaux de concentration et les indicateurs de pression fiscale effective.

Lecture BDO. Le secteur des télécommunications en RDC se situe à un moment charnière : la croissance des volumes demeure soutenue, mais la création de valeur repose désormais sur des segments à forte intensité d’usage et à faible revenu unitaire. Dans ce contexte, l’enjeu pour les pouvoirs publics et les opérateurs est de construire un équilibre durable entre accessibilité des services, rentabilité des investissements et efficacité de la fiscalité, afin que la dynamique sectorielle se traduise en inclusion numérique, en recettes publiques et en gains de productivité pour l’économie.

2. Le secteur en chiffres

Le secteur des télécommunications en République démocratique du Congo présente une expansion marquée au cours de la dernière décennie, illustrée par la progression des abonnements et du chiffre d’affaires.

2.1. Abonnements et diffusion du marché

Le nombre total d’abonnements mobiles est passé de 28,2 millions en 2013 à près de 74 millions en 2025, traduisant une diffusion rapide des services de télécommunications à l’échelle nationale.

Cette dynamique s’est accompagnée d’une amélioration du taux de pénétration, passé de 37,0% en 2013 à 65,9% en 2025. Celui-ci demeure toutefois inférieur à celui observé dans plusieurs pays comparables, suggérant l’existence d’un potentiel de croissance encore important.

2.2. Chiffre d’affaires du secteur

Le chiffre d’affaires global du secteur a progressé d’environ 1,0 milliard USD au début des années 2010 à près de 2,4 milliards USD en 2025, selon les données de l’ARPTC (Observatoire du marché des télécommunications, rapports trimestriels, 2013--2025). Cette évolution reflète l’expansion du marché et l’augmentation des usages.

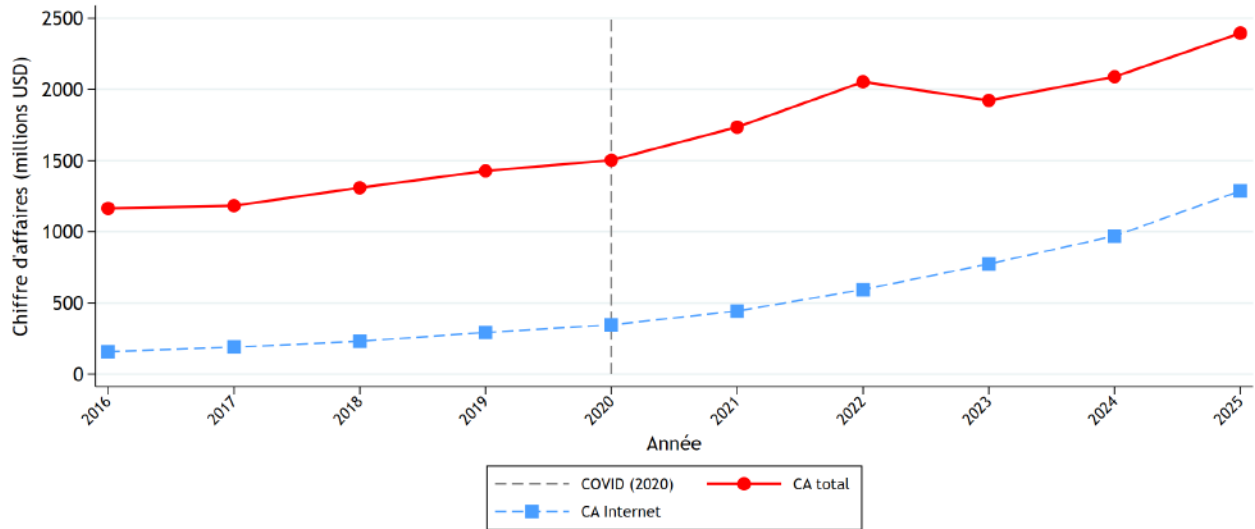


FIGURE 1 - Évolution du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires Internet du secteur des télécommunications en RDC (2016-2025)

Source : ARPTC, Observatoire du marché des télécommunications. Calculs BDO DRC.

La dynamique du chiffre d'affaires met en évidence une contribution croissante du segment Internet mobile, traduisant les évolutions de la structure des revenus du secteur.

Lecture BDO. Le secteur des télécommunications en RDC repose sur une base de marché en forte expansion, tant en termes d'abonnements que de chiffre d'affaires. Ces évolutions constituent un socle solide de croissance et témoignent de la diffusion progressive des services numériques. Elles appellent toutefois une analyse plus fine de la nature des usages et de la structure des revenus, afin d'en apprécier les implications économiques et la soutenabilité à moyen terme.

3. Transformation des usages

Au-delà de l'expansion du marché, le secteur des télécommunications en RDC connaît une transformation profonde de la nature des usages. Cette mutation se traduit par un basculement progressif et différencié des services traditionnels (voix, SMS) vers des usages numériques fondés sur la data et les services à valeur ajoutée.

3.1. Basculement des usages : voix, SMS et data

La figure suivante met en évidence des dynamiques contrastées entre les services voix et data. Le trafic data connaît une progression rapide sur la période récente, tandis que le trafic voix évolue de manière plus modérée, avec une phase de stagnation notamment autour de 2020.



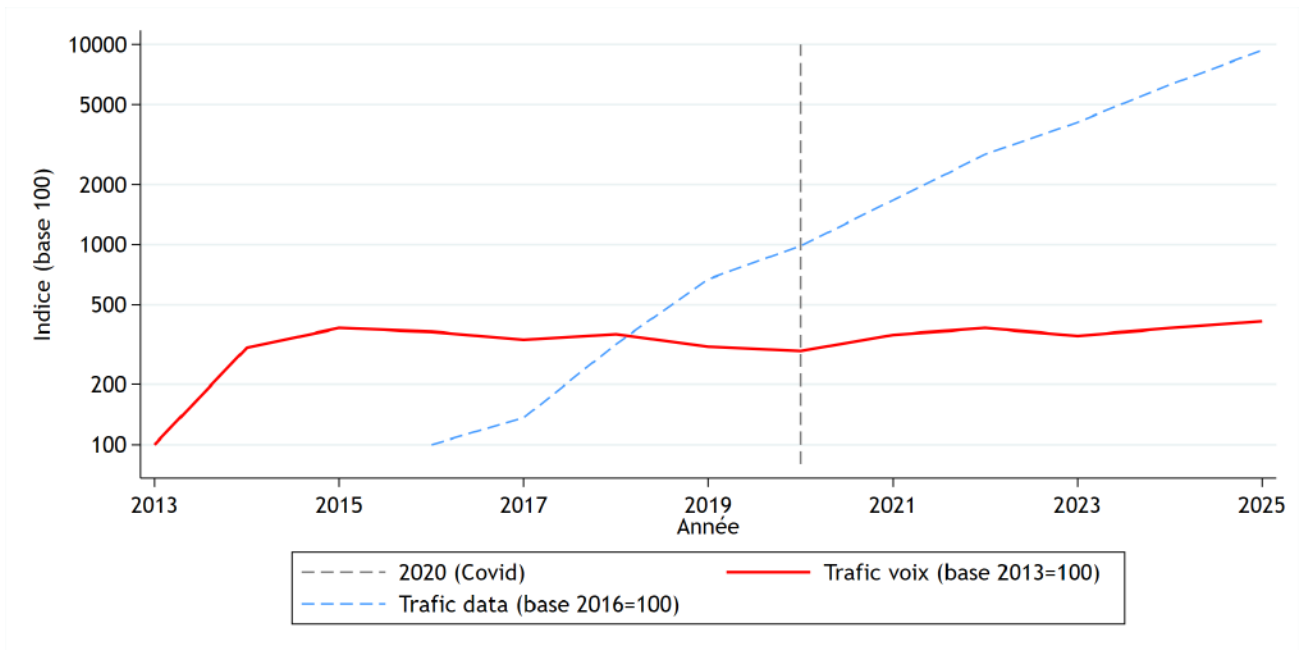


FIGURE 2 - Évolution du trafic voix et data en RDC (indices de volume)
 Source : ARPTC, Observatoire du marché des télécommunications (2013-2025). Calculs BDO DRC.

Cette divergence reflète une recomposition progressive des usages vers les services de données, sous l’effet de la diffusion des smartphones, de l’amélioration de la connectivité et du développement des applications numériques.

3.2. Intensification de l’usage des données

L’intensité d’usage des services data a fortement augmenté au cours de la période récente. La consommation moyenne de données par abonné a été multipliée par plus de 24 entre 2016 et 2025.

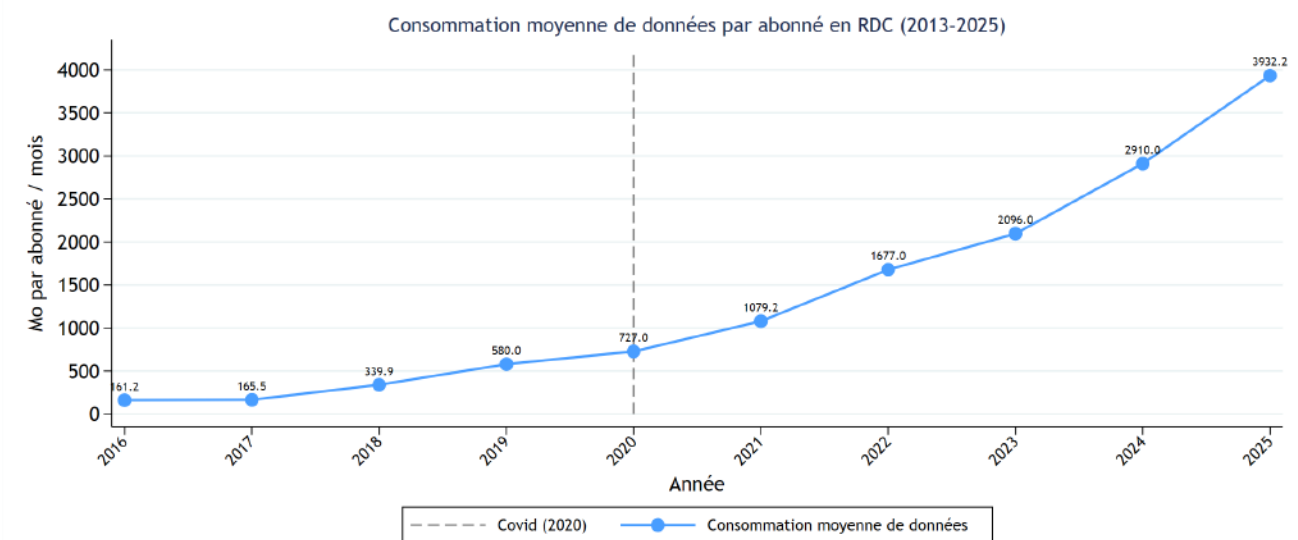


FIGURE 3 - Évolution de la consommation moyenne de données par abonné en RDC (2016-2025)
 Source : ARPTC, Observatoire du marché des télécommunications. Calculs BDO DRC.

Cette évolution suggère une appropriation croissante des services numériques par les utilisateurs, soutenue par l'élargissement de l'offre et l'amélioration des conditions d'accès.

3.3. Évolution des revenus unitaires

Parallèlement à la croissance des usages, les revenus unitaires ont évolué de manière différenciée selon les segments.

Le revenu moyen par utilisateur (ARPU, pour Average Revenue Per User) voix a enregistré une baisse marquée, passant de 2,26 USD par mois en 2019 à environ 1,17 USD en 2025. À l'inverse, l'ARPU global apparaît relativement stable, traduisant une recomposition interne des sources de revenus.

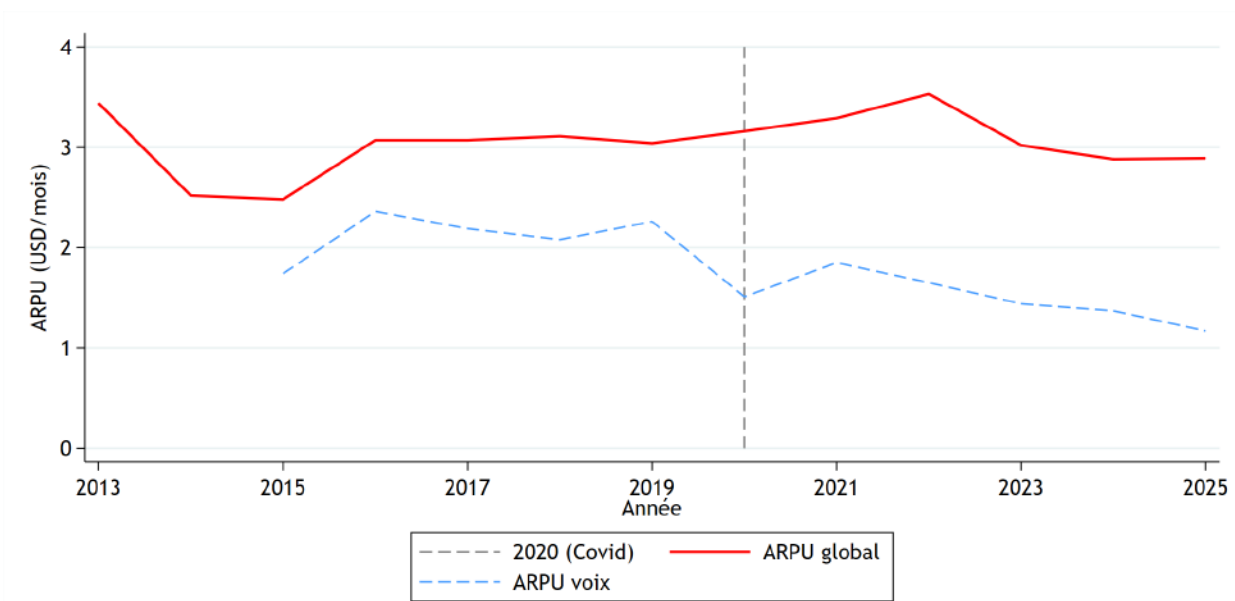


FIGURE 4 - Évolution de l'ARPU voix et de l'ARPU global en RDC (2013-2025)
Source : ARPTC, Observatoire du marché des télécommunications (2013-2025). Calculs BDO DRC.

Ces évolutions mettent en évidence un point central : l'augmentation des usages ne se traduit pas nécessairement par une progression équivalente des revenus unitaires, reflétant à la fois des dynamiques de concurrence, d'évolution des modèles économiques et d'amélioration de l'accessibilité des services.

3.4. Montée en puissance du mobile money

En parallèle, le mobile money s'impose comme un segment en forte croissance au sein de l'écosystème télécom. Le nombre d'abonnements est passé de moins de 10 millions au milieu des années 2010 à plus de 34 millions en 2025, accompagné d'une diversification des usages (transferts, paiements, services financiers).



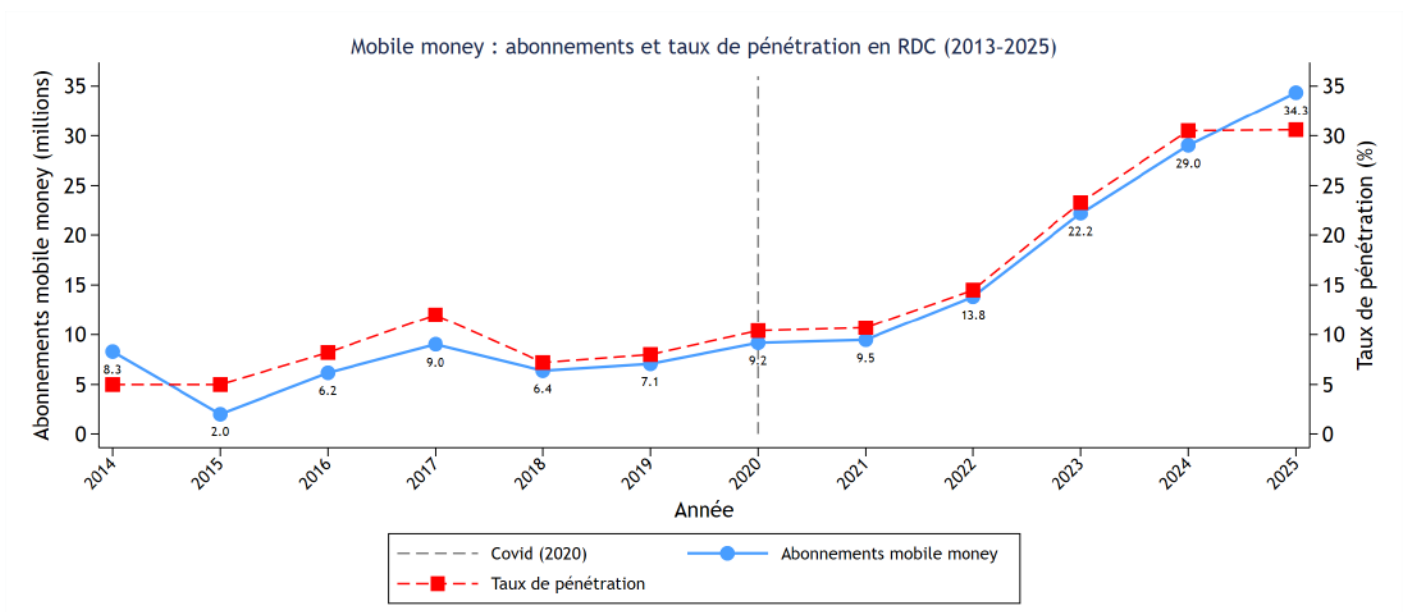


FIGURE 5 - Mobile money : abonnements et taux de pénétration en RDC (2014-2025)
 Source : ARPTC, Observatoire du marché des télécommunications. Calculs BDO DRC.

Cette dynamique traduit l’intégration croissante des télécommunications dans l’économie numérique. Toutefois, les revenus associés à ce segment demeurent relativement limités au regard de sa diffusion, ce qui met en évidence des enjeux de monétisation et un potentiel de développement à moyen terme.

Lecture BDO. Le secteur des télécommunications en RDC connaît une transition vers un modèle centré sur les usages numériques. Cette transformation se traduit par une croissance rapide des volumes de données et une diffusion élargie des services, tout en s’accompagnant d’une évolution des revenus unitaires. Dans ce contexte, la capacité des opérateurs à concilier accessibilité des services, diffusion des usages et création de valeur constitue un déterminant central de la soutenabilité économique et du développement du secteur.

4. Revenus et recomposition de la valeur

L’évolution du secteur des télécommunications en RDC s’accompagne d’une recomposition progressive de la structure des revenus, marquée par un déplacement de la création de valeur vers les services data.

4.1. Bascule progressive des revenus vers la data

La figure suivante illustre l’évolution de la part de l’Internet mobile dans le chiffre d’affaires total du secteur.

La contribution de la data est passée d’environ 14% en 2016 à plus de 50% en 2025, confirmant son rôle désormais central dans la génération de revenus.

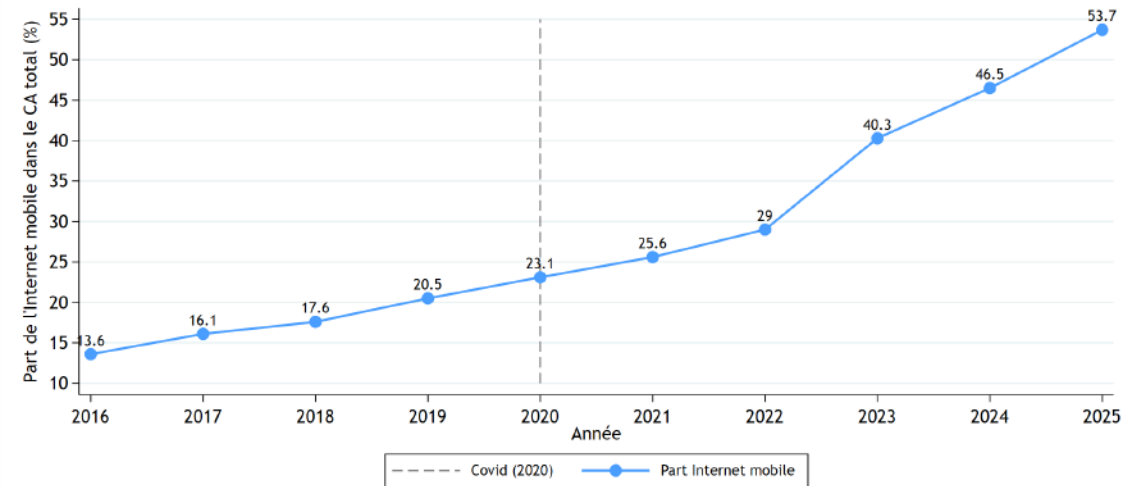


FIGURE 6 - Part de l’Internet mobile dans le chiffre d’affaires total du secteur
 Source : ARPTC, Observatoire du marché des télécommunications. Calculs BDO DRC.

Cette évolution traduit une évolution structurelle du modèle économique du secteur, dans lequel les services numériques occupent une place croissante dans la génération de revenus.

4.2. Évolution comparée des revenus par segment

La dynamique des revenus varie sensiblement selon les segments.

Les revenus issus de la data ont connu une croissance nettement plus rapide que ceux des autres services. À l’inverse, les revenus de la voix apparaissent relativement stagnants, tandis que ceux du SMS évoluent de manière plus irrégulière. Le mobile money, bien qu’en expansion en termes d’usage, demeure un contributeur encore limité en valeur relative.

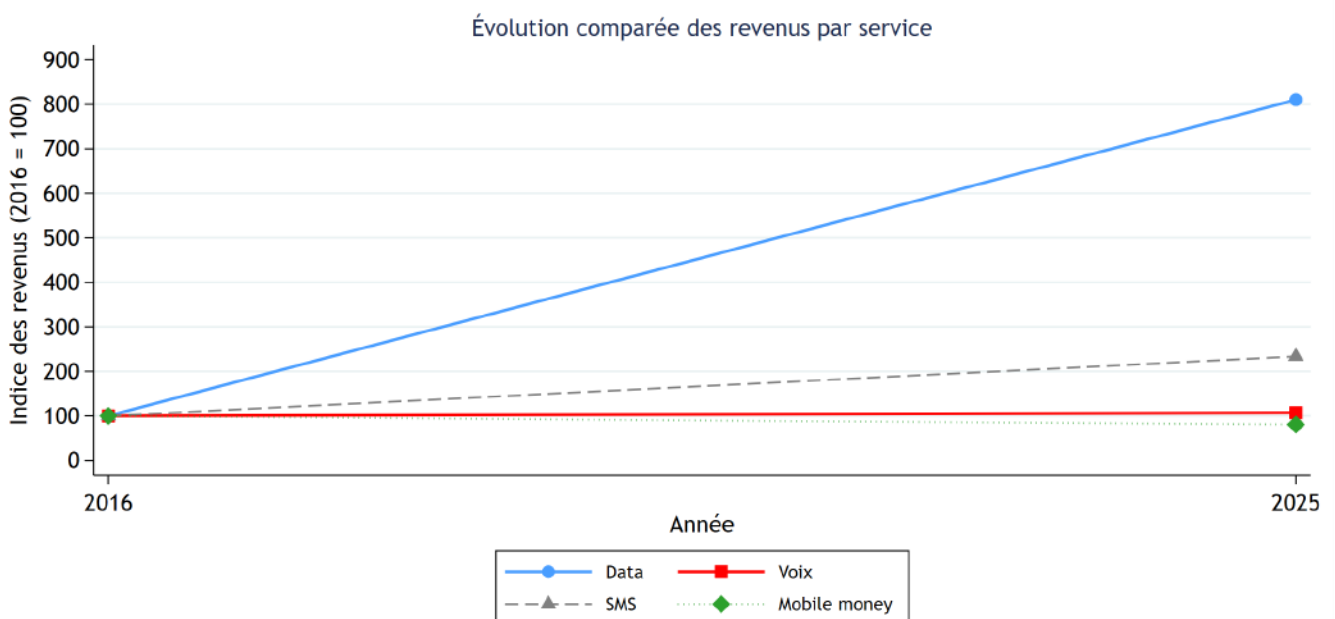


FIGURE 7 - Évolution comparée des revenus par service (indice base 2016 = 100)
 Source : ARPTC, Observatoire du marché des télécommunications. Calculs BDO DRC.

Cette divergence met en évidence une réallocation progressive de la valeur vers les services à forte intensité d’usage.

4.3. Transformation de la structure du chiffre d’affaires

La comparaison de la structure des revenus entre 2016 et 2025 confirme cette recomposition.

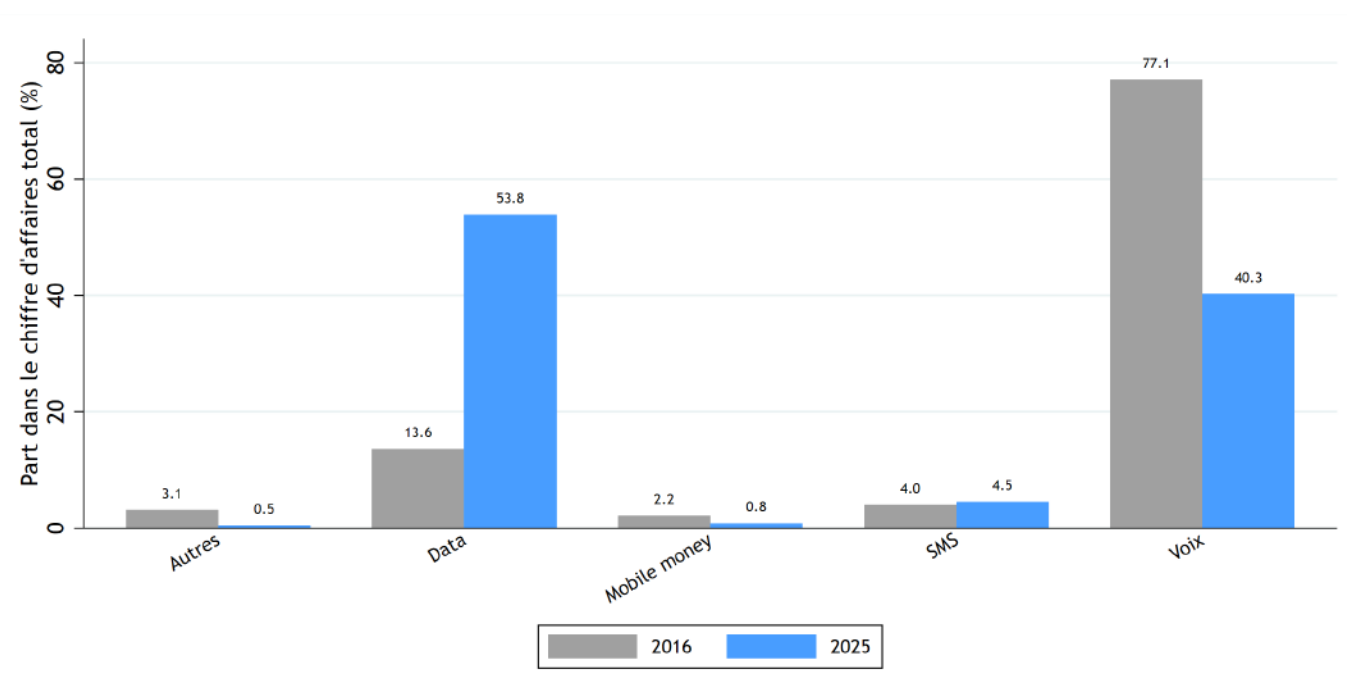


FIGURE 8 - Structure du chiffre d’affaires par service en RDC : comparaison 2016 vs 2025
 Source : RPTC. Calculs BDO DRC.

La part relative des services traditionnels recule au profit de la data, tandis que les segments émergents, tels que le mobile money, gagnent progressivement en importance.

La part relative des services traditionnels recule nettement au profit de la data, qui devient le principal moteur de revenus du secteur. À l’inverse, certains segments émergents, tels que le mobile money, bien qu’en forte expansion en termes d’usages, contribuent encore de manière limitée à la structure du chiffre d’affaires, ce qui suggère un potentiel de monétisation encore incomplet.

4.4. Implications économiques

Cette recomposition met en évidence une caractéristique structurante du secteur : la croissance repose désormais sur des services à forte intensité d’usage et à faible revenu unitaire.

Dans ce contexte, la création de valeur dépend davantage des volumes que des prix, traduisant une évolution du modèle économique vers des logiques de diffusion et d’accessibilité. Cette configuration renforce également la sensibilité du secteur aux évolutions tarifaires, concurrentielles et réglementaires, tout en soulignant l’importance des conditions d’accès pour les utilisateurs.

L’absence de données publiques détaillées sur les structures de coûts des opérateurs limite toutefois l’analyse des marges nettes et de la rentabilité effective du secteur.

Lecture BDO. Le modèle économique des télécommunications en RDC évolue vers une logique dominée par la data, caractérisée par des volumes élevés et une transformation progressive des sources de revenus. Cette transition met en évidence l'importance d'un équilibre entre accessibilité des services, diffusion des usages et création de valeur, dans un environnement marqué par des mutations technologiques, concurrentielles et réglementaires.

5. Fiscalité sectorielle et ressources publiques

Le secteur des télécommunications constitue une source importante de recettes publiques en République démocratique du Congo, à travers un ensemble de prélèvements fiscaux et parafiscaux appliqués aux opérateurs et aux services. L'analyse de cette fiscalité peut être appréhendée à la lumière de la transformation du secteur, marquée par une montée en puissance des services à forte intensité d'usage et à faible revenu unitaire.

5.1. Une contribution importante mais une structure complexe

Les télécommunications contribuent aux finances publiques via plusieurs canaux : impôt sur les sociétés, TVA, accises, redevances réglementaires et contributions sectorielles. À ces prélèvements s'ajoutent les recettes collectées par les institutions de régulation et les entités publiques intervenant dans le secteur.

Les données disponibles sur les recettes administratives associées au secteur mettent en évidence une contribution notable, bien que partielle, aux finances publiques. Les recettes des PT-NTIC atteignent par exemple un pic d'environ 141,8 millions USD en 2018, avant de se situer autour de 95,1 millions USD en 2024, tandis que celles de l'ARPTC évoluent dans une fourchette comprise entre 30 et 60 millions USD sur la période récente. Ces ordres de grandeur illustrent le rôle du secteur comme source de recettes publiques, en complément des prélèvements fiscaux généraux.

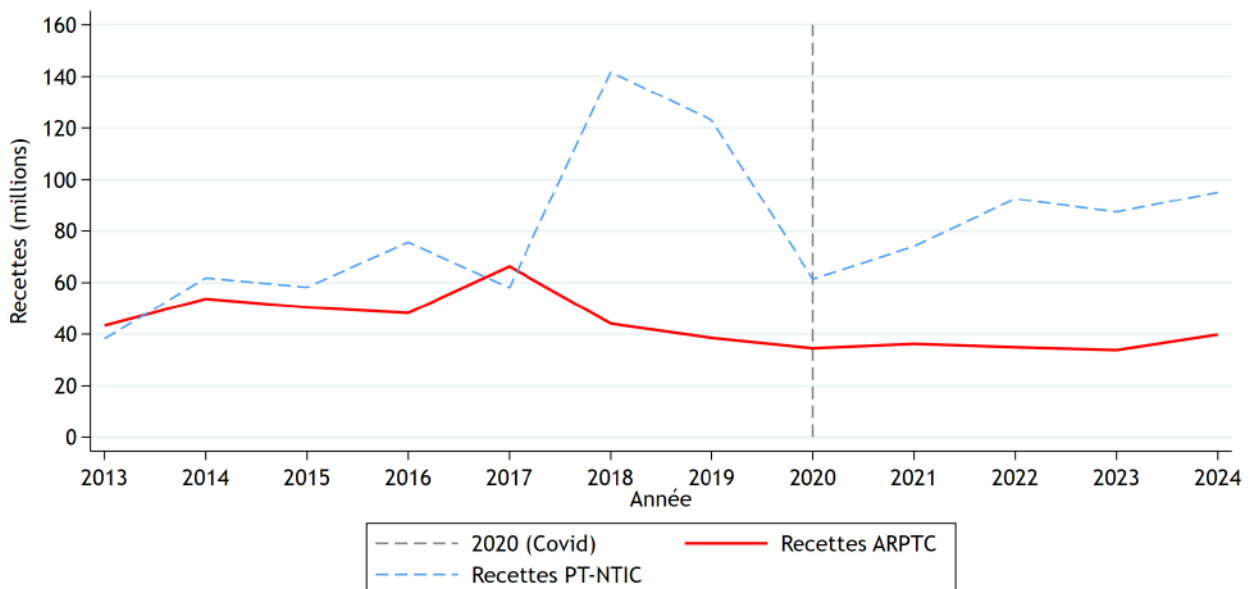


FIGURE 9 - Évolution des recettes sectorielles ARPTC et PT-NTIC (2013-2024)
 Source : Lois de finances de la RDC (2013-2026). Calculs des auteurs.

Cette diversité d'instruments reflète l'importance économique du secteur, mais elle en complexifie la lecture, en rendant plus difficile l'identification précise des contributions associées à chaque prélèvement et l'appréciation de la charge fiscale globale.

Par ailleurs, les documents budgétaires et les sources sectorielles disponibles ne permettent pas d'identifier de manière détaillée l'affectation de ces recettes dans la dépense publique. Ces recettes contribuent néanmoins au financement des fonctions de régulation sectorielle et, plus largement, aux dépenses publiques.

La fiscalité sectorielle constitue ainsi un levier important de mobilisation des recettes publiques, mais son efficacité dépend de sa capacité à préserver les incitations à l'investissement, à l'innovation et à l'élargissement des usages.

5.2. Un niveau de pression fiscale relativement élevé

Les travaux empiriques disponibles indiquent que le secteur des télécommunications en RDC est caractérisé par un niveau de pression fiscale relativement élevé en comparaison internationale.

Le taux effectif moyen d'imposition (TEMI) est estimé à environ 97%, pouvant dépasser 110% lorsque l'ensemble des prélèvements est pris en compte dans un cadre théorique de comparaison internationale. Ce niveau reflète l'accumulation de taxes et redevances applicables au secteur.

Note méthodologique : le TEMI utilisé dans cette note est issu de travaux de modélisation fiscale. Il vise à mesurer la charge fiscale théorique associée à l'ensemble des prélèvements applicables au secteur, sur la base d'hypothèses harmonisées permettant les comparaisons entre pays et entre secteurs. Il ne doit donc pas être interprété comme le taux effectivement payé par chaque opérateur, lequel peut varier selon les conditions d'application, les exemptions, la structure des coûts, les investissements réalisés et les modalités concrètes de mise en œuvre des différents instruments. Ce cadre de modélisation intègre explicitement les coûts d'investissement et d'exploitation (CAPEX et OPEX), conformément à la méthodologie développée par la FERDI.

Un TEMI supérieur à 100% doit être interprété comme le signal d'un écart entre la charge fiscale théorique et les conditions effectives d'exploitation du secteur. Il reflète notamment le caractère potentiellement cumulatif des prélèvements, dont l'application peut varier selon les modalités de mise en œuvre, et met en évidence les enjeux de coordination entre instruments fiscaux et parafiscaux.



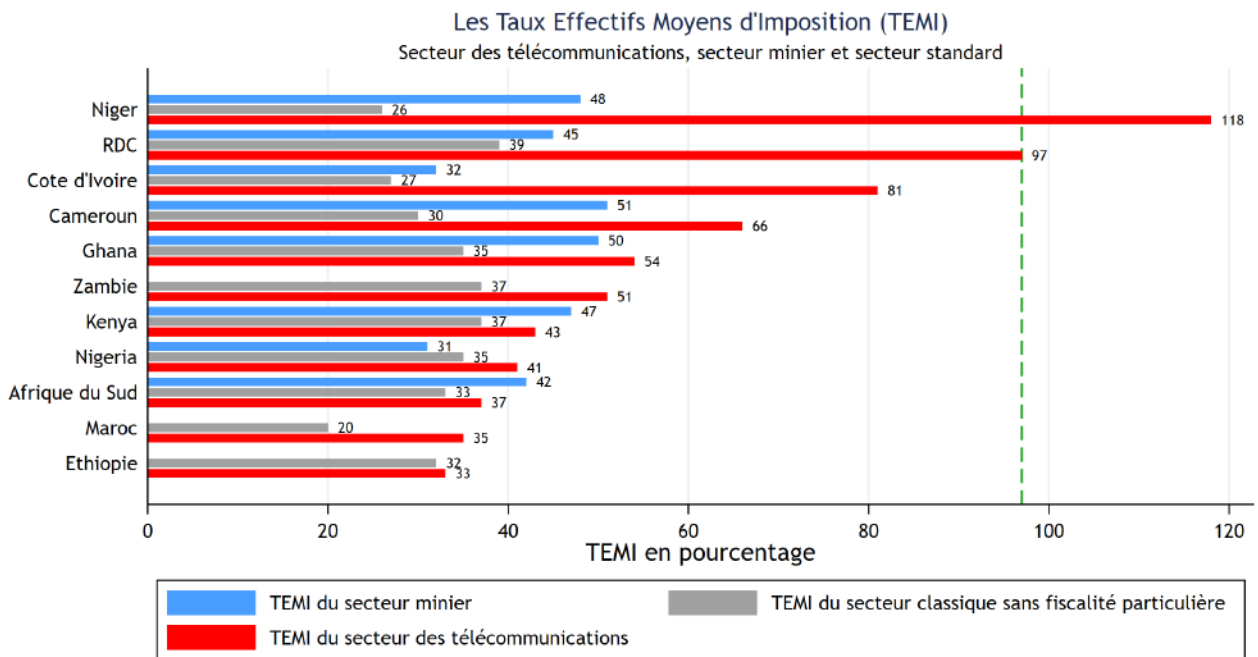


FIGURE 10 - Pression fiscale comparée : secteur des télécommunications, secteur minier et secteur standard
 Source : FERDI (2020), ARPTC. Calculs BDO DRC.

Ce niveau de pression fiscale s’explique en grande partie par le poids des prélèvements spécifiques au secteur, qui représentent une part importante du taux effectif total, en complément de la fiscalité générale.

Décomposition du taux effectif d’imposition en RDC

En 2023, le taux effectif d’imposition modélisé dans le secteur des télécommunications en RDC dépasse 110%. Cette situation s’explique par une structure particulière des prélèvements :

- ▶ Fiscalité générale (IS, taxes classiques) : contribution limitée ;
- ▶ Fiscalité spécifique sectorielle : composante dominante (environ 80%) ;
- ▶ Frais de licence et redevances : part significative du total.

Cette configuration traduit une forte présence de prélèvements sectoriels et parafiscaux, dont certains ne sont pas directement liés à la rentabilité, et met en évidence des enjeux de cohérence et de coordination du système fiscal.

Un niveau de TEMI supérieur à 100% ne signifie pas que les opérateurs supportent effectivement une telle charge, mais met en évidence le caractère cumulatif potentiel des prélèvements applicables au secteur.

Au-delà de la seule dimension du niveau de taxation ou de pression fiscale, la littérature empirique met en évidence une relation entre fiscalité et diffusion des services.

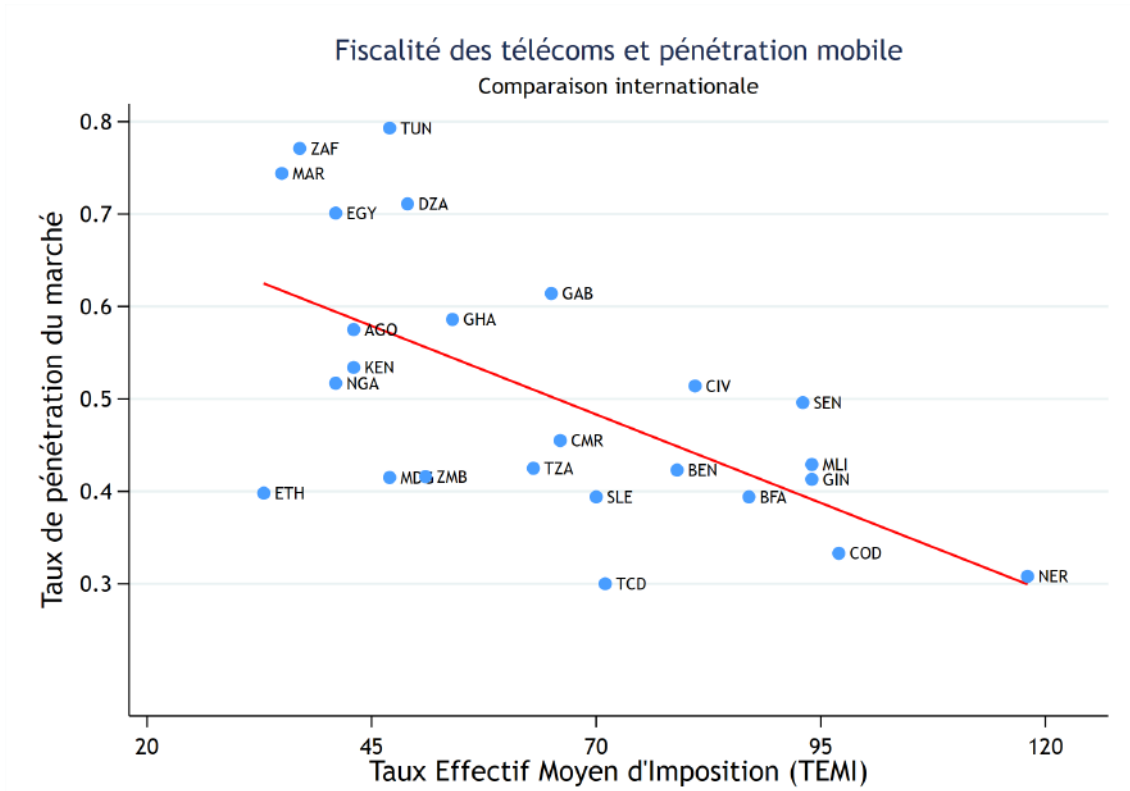


FIGURE 11 - Relation entre pression fiscale (TEMI) et taux de pénétration du marché mobile
Source : FERDI (2020), ARPTC. Calculs BDO DRC.

Bien que cette relation ne puisse être interprétée de manière causale, elle met en évidence les arbitrages potentiels entre niveau de taxation, diffusion des services et mobilisation des recettes publiques.

5.3. Enjeux liés aux bases fiscales

Dans un secteur en recomposition rapide, la nature des bases fiscales mobilisées constitue un enjeu central.

La croissance reposant désormais sur des services à forte intensité d’usage et à faible revenu unitaire, les prélèvements assis directement sur les usages peuvent affecter les volumes consommés et, par extension, l’ensemble des recettes associées au secteur.

À l’inverse, les instruments fiscaux adossés à des assiettes larges, telles que la TVA ou la fiscalité des bénéficiaires, apparaissent généralement mieux alignés avec la dynamique globale du secteur et sa capacité à générer de la valeur. Dans certaines configurations, la TVA présente en outre des caractéristiques favorables en matière de recouvrement, dans la mesure où elle est directement intégrée aux facturations opérateurs et repose sur des flux formalisés et traçables.

L’enjeu n’est donc pas seulement le niveau de prélèvement, mais aussi la structure des instruments mobilisés et leur cohérence avec la trajectoire de croissance du secteur.

Lecture BDO. La fiscalité du secteur des télécommunications en RDC repose sur une diversité d’instruments reflétant à la fois des objectifs de mobilisation des recettes publiques et d’encadrement sectoriel. Dans un modèle tiré par les volumes, l’efficacité fiscale dépend largement de la nature des assiettes mobilisées et de leur articulation avec les usages. Une approche équilibrée vise à concilier mobilisation des recettes publiques, accessibilité des services et incitations économiques, dans un environnement marqué par des transformations rapides du secteur.

6. Concurrence, structure du marché et dynamiques provinciales

L'analyse du secteur des télécommunications en RDC met en évidence une double dimension structurante : une concentration du marché entre un nombre limité d'opérateurs et une forte hétérogénéité territoriale dans la répartition des usages et des revenus.

6.1. Parts de marché et structure concurrentielle

Le marché est structuré autour d'un nombre limité d'opérateurs, avec une concentration significative des revenus. Airtel et Vodacom concentrent la majorité des revenus du secteur, suivis par Orange, tandis qu'Africell occupe une position plus limitée.

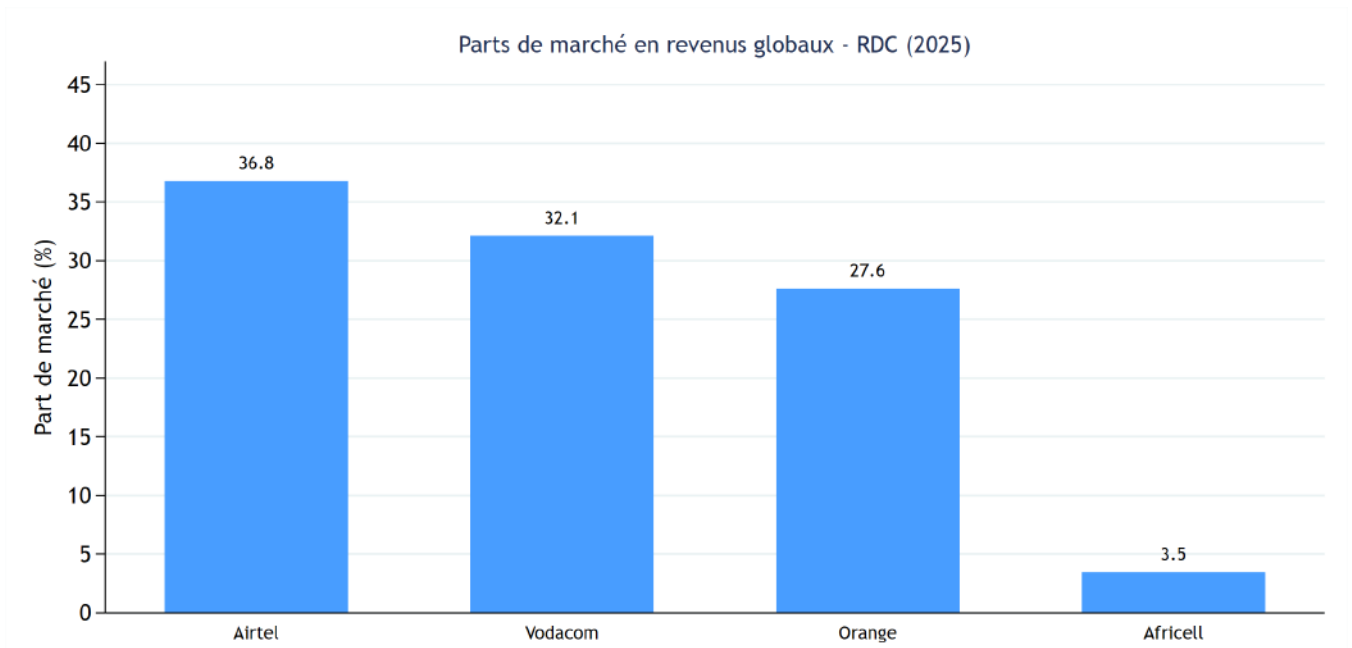


FIGURE 12 - Parts de marché des opérateurs en revenus globaux en RDC (2025)
Source : ARPTC. Calculs BDO DRC.

Cette configuration traduit un marché concurrentiel mais concentré, caractérisé par des effets de taille et des positions importantes sur certains segments. À titre de comparaison, Vodacom occupait la position de leader en 2016 (environ 39% des revenus), devant Orange (30%) et Airtel (22%), ce qui met en évidence une évolution de la hiérarchie concurrentielle du marché sur la période récente.

6.2. Positionnement des opérateurs et structure des revenus

L'analyse de la structure des revenus met en évidence des positionnements différenciés entre opérateurs, notamment en ce qui concerne le poids relatif de la data, de la voix et des services financiers.



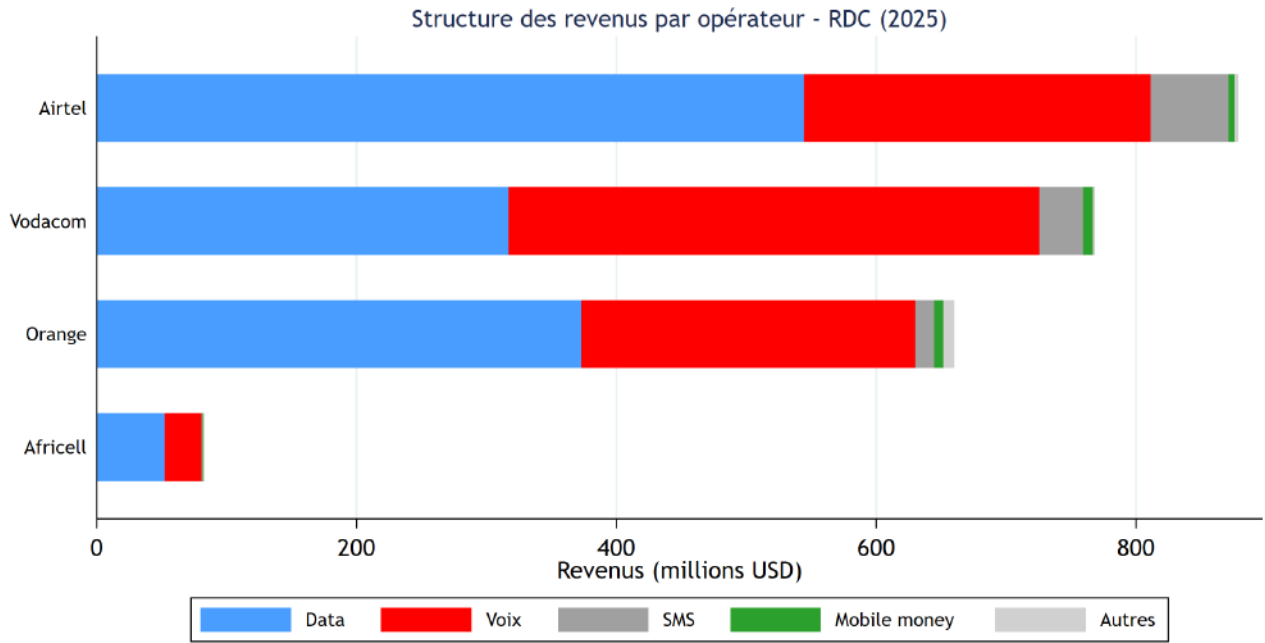


FIGURE 13 - Structure des revenus par opérateur et par service en RDC (2025)
 Source : ARPTC. Calculs BDO DRC.

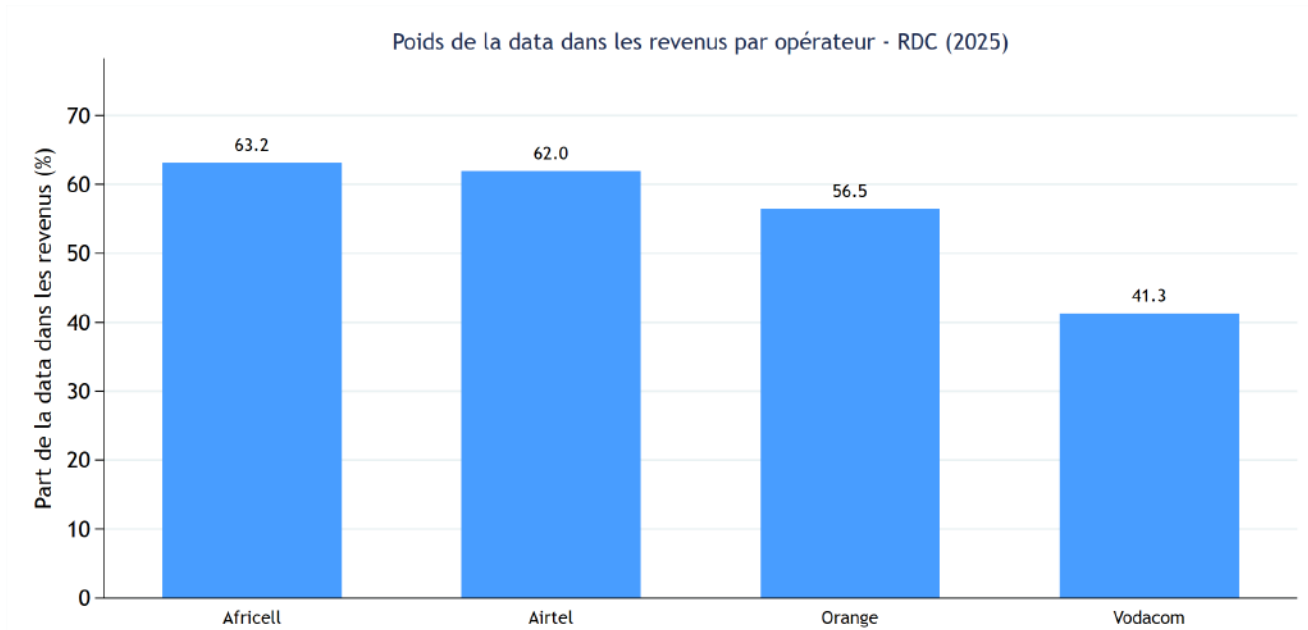


FIGURE 14 - Part de la data dans les revenus par opérateur en RDC (2025)
 Source : ARPTC. Calculs BDO DRC.

Ces écarts reflètent des positionnements différenciés en matière de tarification, d'investissement réseau, de qualité de service et de segmentation de clientèle.



6.3. Niveau de concentration du marché

Le degré de concentration du marché peut être mesuré à l'aide de l'indice de Herfindahl-Hirschman (HHI), qui reflète le niveau de concentration du marché : plus sa valeur est élevée, plus le marché est dominé par un nombre restreint d'acteurs.

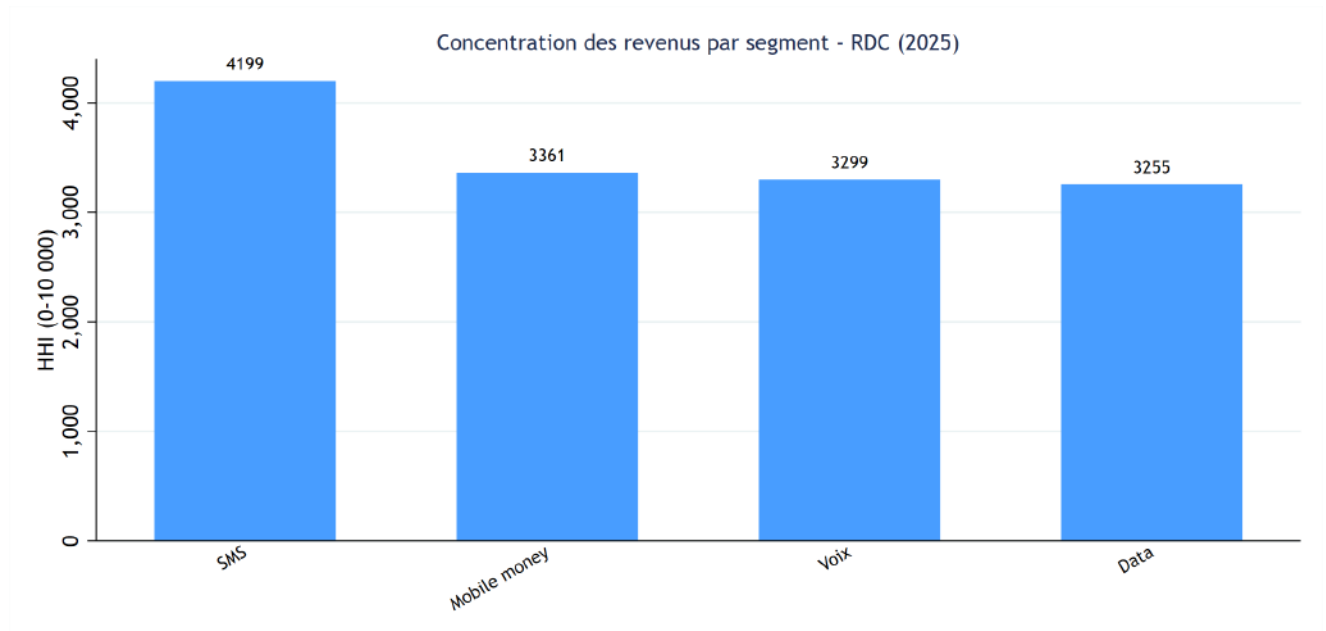


FIGURE 15 - Indice de concentration (HHI) des revenus par segment en RDC (2025)
Source : ARPTC. Calculs BDO DRC.

Les résultats indiquent un niveau de concentration élevé, en particulier sur certains segments tels que les SMS et le mobile money, pouvant refléter l'existence de barrières à l'entrée, d'avantages compétitifs ou de spécificités structurelles du marché.

6.4. Capacité de monétisation des opérateurs

Au-delà des parts de marché, la capacité à transformer les usages en revenus constitue un indicateur de performance. Elle peut être définie comme l'aptitude d'un opérateur à convertir un volume donné d'abonnements ou de trafic en chiffre d'affaires, reflétant l'efficacité de sa stratégie commerciale, son positionnement tarifaire et les caractéristiques de sa base d'utilisateurs. Elle peut notamment être approchée par l'écart entre la part des revenus et la part de marché en abonnements.



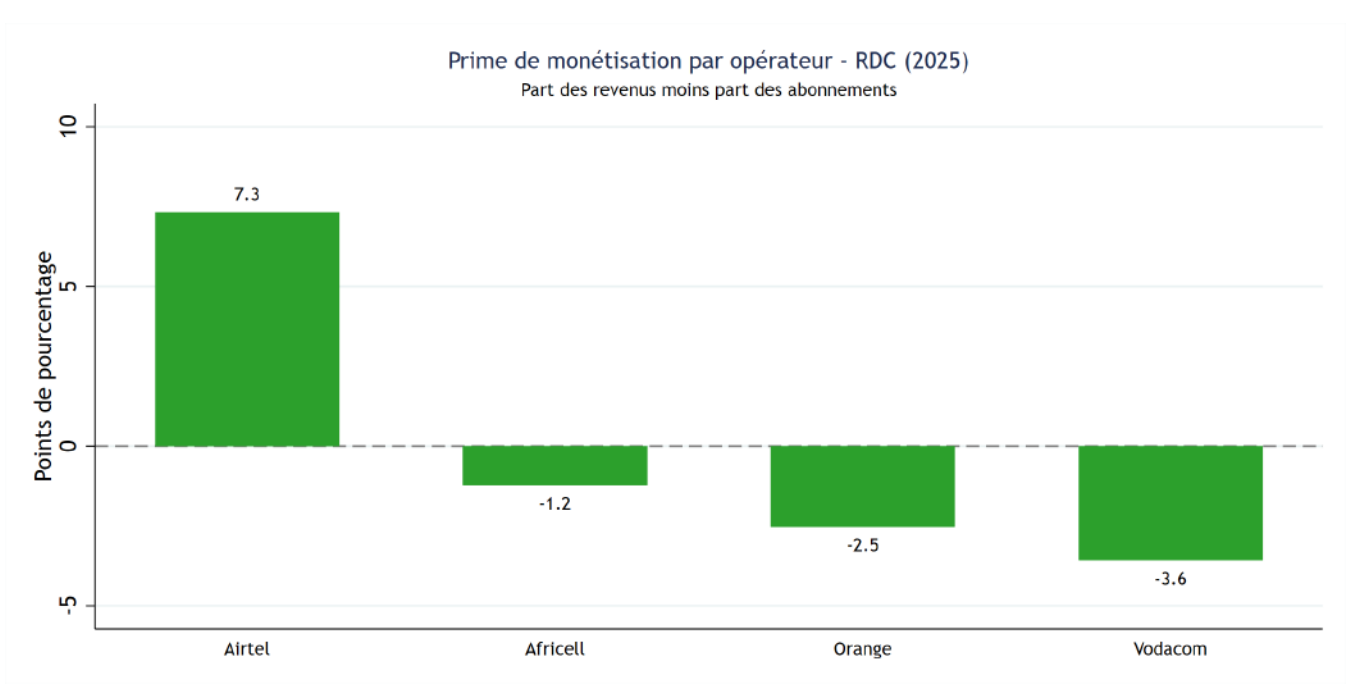


FIGURE 16 - Prime de monétisation par opérateur en RDC (2025)
Source : ARPTC. Calculs BDO DRC.

Des écarts apparaissent entre opérateurs, traduisant des différences de stratégie commerciale, de qualité de réseau, mais aussi de structure de clientèle et de niveau de revenu des utilisateurs.

6.5. Disparités territoriales du marché

Le développement du secteur présente de fortes disparités géographiques. Les revenus sont concentrés dans quelques provinces, notamment Kinshasa, le Haut-Katanga et le Lualaba.

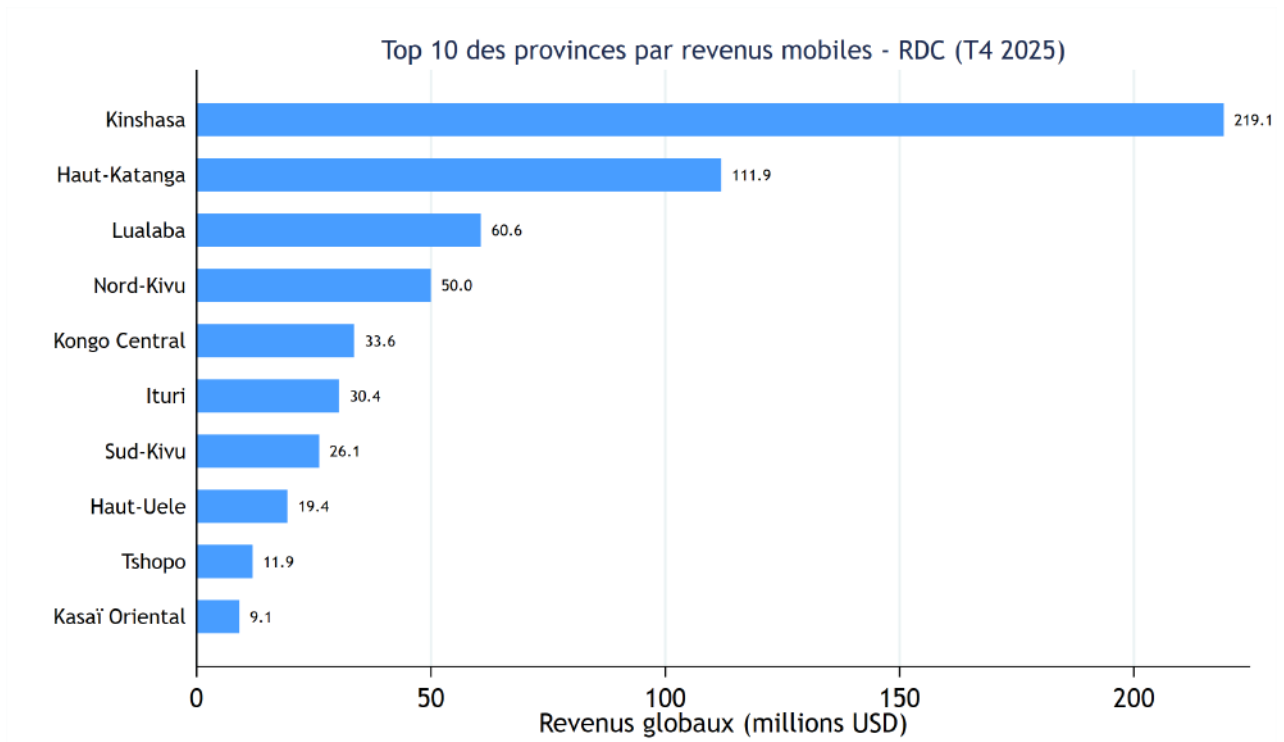


FIGURE 17 - Top 10 des provinces par revenus mobiles en RDC (T4 2025)
Source : ARPTC. Calculs BDO DRC.

La comparaison entre la part des revenus et la part de la population met en évidence une concentration économique marquée.

Dans plusieurs provinces, la contribution aux revenus du secteur dépasse nettement leur poids démographique. À titre d'illustration, Kinshasa concentre plus de 35% des revenus pour environ 14% de la population, tandis que le Haut-Katanga et le Lualaba présentent également des écarts significatifs.

TABLE 1 -Top 10 des provinces par revenus mobiles et poids démographique en RDC (2025)

Province	Revenus (USD)	Part des revenus (%)	Part de la population (%)
Kinshasa	829 776 245	35,1	14,1
Haut-Katanga	411 821 885	17,4	5,5
Lualaba	215 958 800	9,1	3
Nord-Kivu	186 039 005	7,9	7,7
Kongo Central	124 291 264	5,3	6,5
Ituri	108 420 857	4,6	4,1
Sud-Kivu	102 795 500	4,4	6,7
Haut-Uele	68 607 389	2,9	2,1
Tshopo	46 763 503	2	2,6
Kasaï Oriental	32 241 635	1,4	3,7

Source : ARPTC (2025), calculs BDO DRC.

Ces écarts traduisent des différences structurelles entre les territoires, notamment en matière d'accès aux infrastructures numériques, de capacité de consommation, de densité économique et d'intensité des usages, suggérant un développement inégal du marché à l'échelle nationale, soit un ratio revenu/population supérieur à 2 pour certaines provinces.

Lecture BDO. Le secteur des télécommunications en RDC se caractérise par une double concentration : une concentration des revenus entre un nombre limité d'opérateurs et une concentration géographique autour de quelques pôles économiques. Cette configuration met en évidence des écarts d'accès et d'usage entre territoires, tout en révélant un potentiel de développement dans les zones encore faiblement couvertes ou peu monétisées. Les dynamiques futures du secteur dépendront notamment de la capacité à étendre l'accès aux services, à renforcer la couverture et à accompagner la diffusion des usages numériques sur l'ensemble du territoire.

7. Tarifs et accessibilité des services : comparaisons nationales et internationales

Les tarifs des services de télécommunications constituent un déterminant important de la diffusion des usages, de la dynamique concurrentielle et de la performance économique du secteur. Leur analyse permet d'éclairer les arbitrages entre accessibilité des services, volumes consommés et création de valeur.

7.1. Structure des prix sur le marché congolais

Sur le marché congolais, les tarifs des services data présentent une hétérogénéité significative entre opérateurs.

Le prix implicite du gigaoctet varie sensiblement selon les opérateurs, traduisant des différences de positionnement commercial, de structure de coûts et de stratégie concurrentielle.

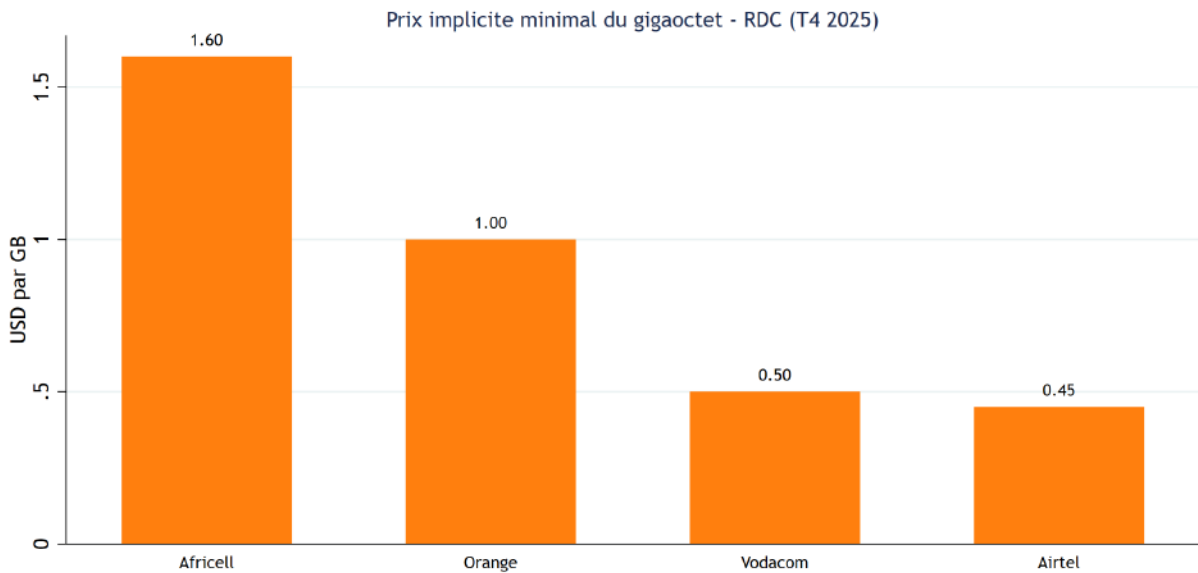


FIGURE 18 - Prix implicite minimal du gigaoctet par opérateur en RDC (T4 2025)
Source : ARPTC. Calculs BDO DRC.

Note : les prix implicites du gigaoctet sont calculés à partir des forfaits data de courte durée (24 heures ou équivalent), afin d’assurer la comparabilité des offres et de refléter les usages les plus courants du marché.

Ces écarts tarifaires influencent les comportements de consommation et participent à la structuration des revenus du secteur.

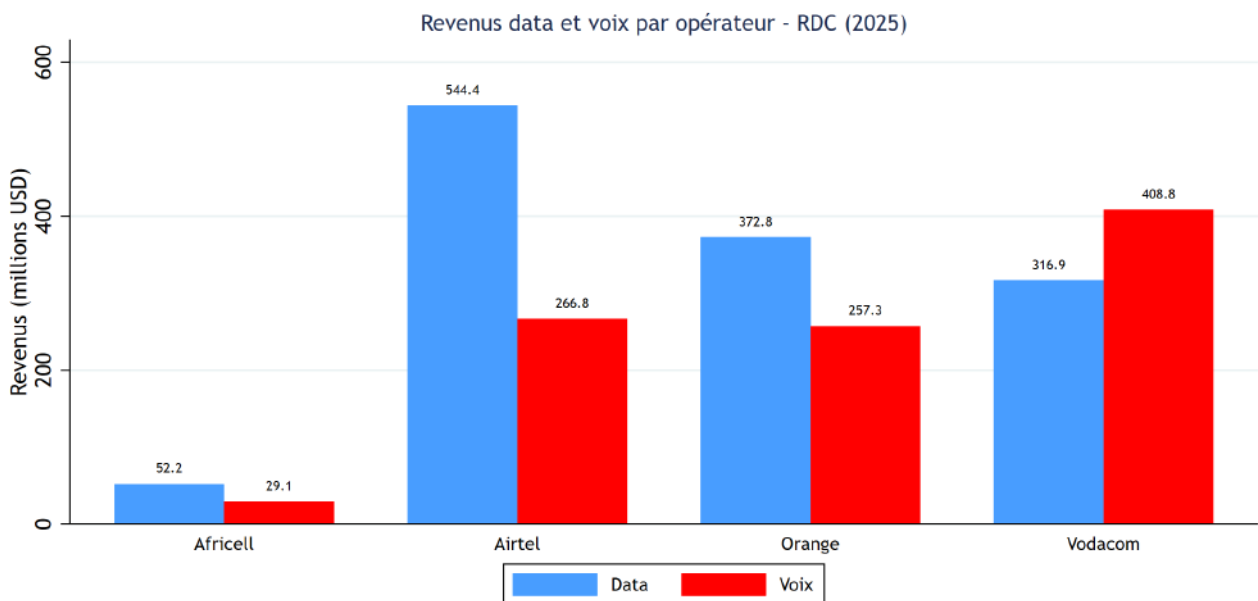


FIGURE 19 - Comparaison des revenus data et voix par opérateur en RDC (2025)
Source : ARPTC. Calculs BDO DRC.

On observe que les opérateurs positionnés sur les segments à forte croissance, notamment la data, captent également une part importante des revenus associés, ce qui souligne le rôle important de la structure tarifaire dans la performance du secteur.

Dans l'ensemble, la tarification repose sur des modèles combinant forfaits data, offres promotionnelles et segmentation des volumes, rendant les comparaisons directes parfois complexes.

TABLE 2 - Parts de marché des opérateurs par segment de revenus en RDC (2025)

Opérateur	Data (%)	Voix (%)	SMS (%)	Mobile money (%)	Total revenus (%)
Airtel	42.3	27.7	55.3	23.8	36.8
Vodacom	24.6	42.5	31.1	40.1	32.1
Orange	29.0	26.8	13.4	34.4	27.6
Africell	4.1	3.0	0.3	1.7	3.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : ARPTC (2025), calculs BDO DRC.

Note : Les parts de marché présentées pour le segment mobile money dans le tableau principal correspondent aux revenus des opérateurs de télécommunications (MNOs) issus des commissions perçues sur les transactions réalisées via les services financiers mobiles (SFM), telles que reportées dans les statistiques sectorielles.

Ces revenus reflètent uniquement la part captée par les opérateurs dans la chaîne de valeur du mobile money, et non l'ensemble du chiffre d'affaires généré par les transactions.

En particulier, une part importante de la valeur est directement captée par les fournisseurs de services financiers mobiles (banques, fintechs, plateformes de paiement), qui ne transite pas intégralement par les revenus des opérateurs.

Ainsi, les parts de marché associées au segment mobile money dans le tableau principal doivent être interprétées comme des parts relatives aux revenus de commissions des MNOs, et non comme une mesure exhaustive de la structure concurrentielle du marché.

Le tableau ci-dessous présente, à titre complémentaire, la répartition du chiffre d'affaires des transactions mobile money (tel que reporté pour les SFM) entre opérateurs, exprimée en valeur absolue (USD) et en part de marché.

TABLE 3 - Chiffre d'affaires des transactions mobile money (SFM) et parts de marché en RDC (2025)

Opérateur	T1-2025	T2-2025	T3-2025	T4-2025	Total annuel	Part de marché (%)
Vodacom (M-Pesa)	43 731 228	47 441 431	51 548 649	64 325 933	207 047 241	43,4
Airtel Money	39 958 561	44 125 675	50 058 128	60 697 193	194 839 557	40,8
Orange Money	15 927 876	17 530 532	18 313 072	21 227 931	72 999 411	15,3
Africell (Afrimoney)	443 291	697 443	677 509	724 154	2 542 397	0,5
Total	100 060 956	109 795 081	120 597 358	146 975 211	477 428 606	100

Source : ARPTC (2025), Observatoire du marché de la téléphonie mobile (T4-2025), calculs BDO DRC.

Cette distinction met en évidence que la dynamique du mobile money, bien que portée par une forte croissance des volumes transactionnels, ne se traduit pas nécessairement par une progression proportionnelle des revenus captés par les opérateurs.

Elle confirme par ailleurs que la création de valeur dans le secteur repose de plus en plus sur la data, qui constitue le principal moteur de la dynamique concurrentielle des télécommunications en RDC.

7.2. Comparaisons internationales des tarifs

La mise en perspective internationale permet d’apprécier le positionnement du marché congolais en termes de coût des services.

Le prix du panier data mobile en RDC s’établit autour de 5 USD par mois en 2024. En valeur nominale, ce niveau est comparable à celui observé dans certains pays africains et proche de celui de pays à revenu élevé, ce qui place la RDC dans la tranche haute de l’échantillon considéré.

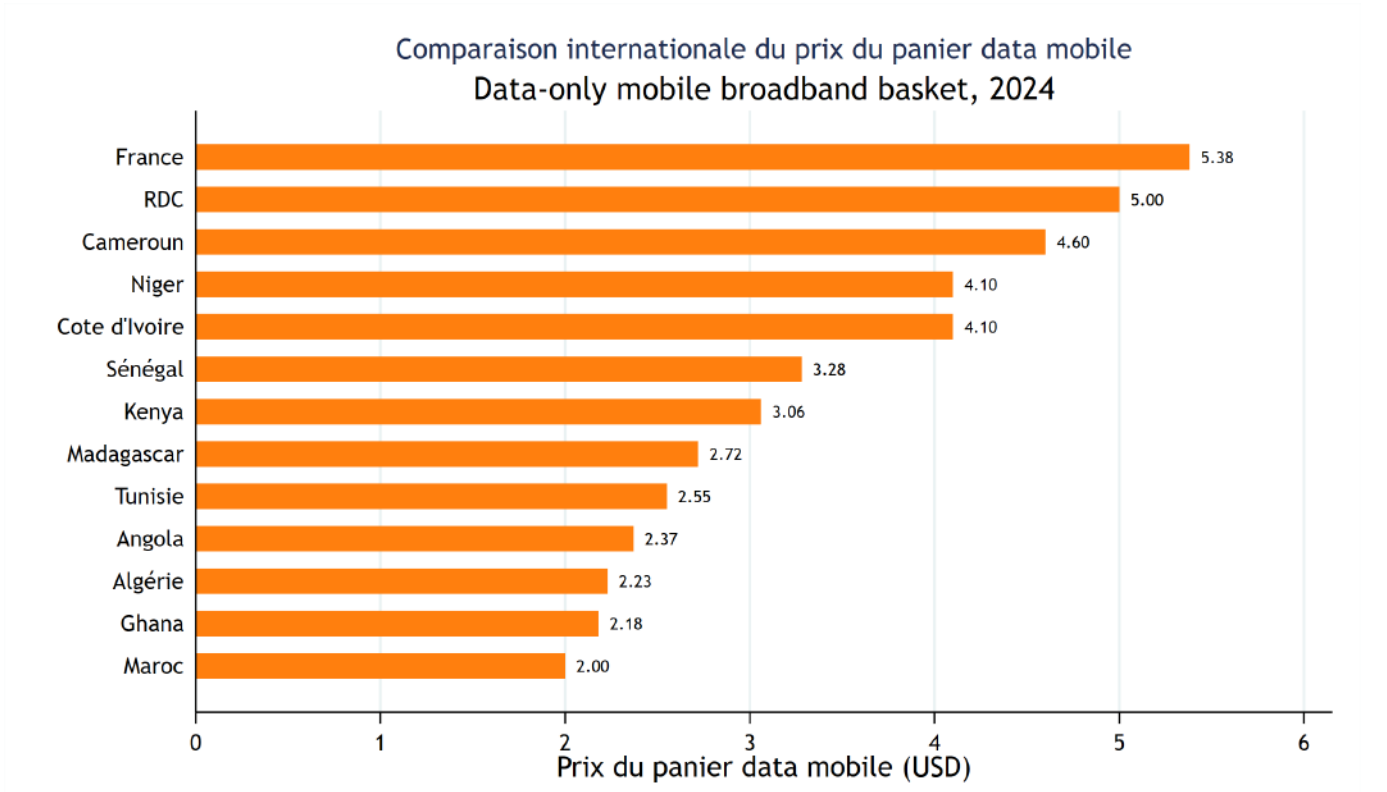


FIGURE 20 -Comparaison internationale du prix du panier data mobile (2024)
Source : ITU, Data-only mobile broadband basket (2024). Calculs BDO DRC.

Toutefois, cette comparaison en USD masque des écarts significatifs en termes d’accessibilité économique.

Rapporté au revenu, le coût du panier data apparaît sensiblement plus élevé en RDC que dans la plupart des pays comparables. À titre illustratif, un panier data de 5 USD représente près de 9 à 10% du revenu mensuel moyen par habitant en RDC, contre moins de 1% dans les économies à revenu élevé et généralement entre 1% et 3% dans plusieurs pays africains.



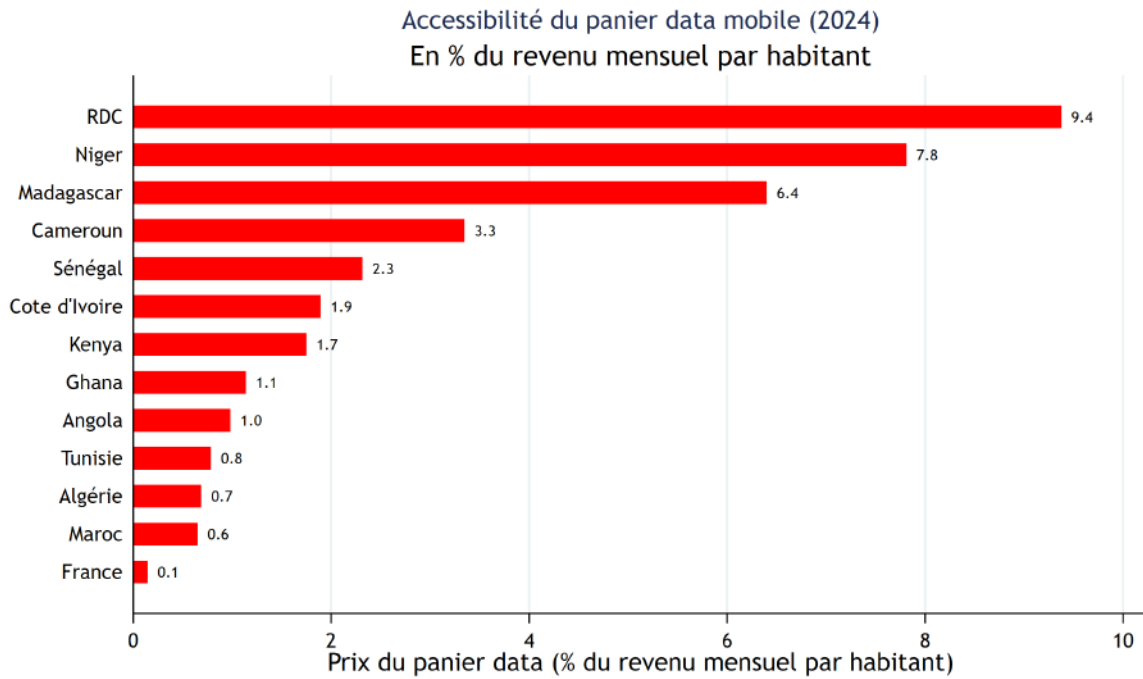


FIGURE 21 - Accessibilité du panier data mobile : comparaison internationale (2024)
Note : prix exprimé en pourcentage du revenu mensuel par habitant (RNB par habitant / 12)
Source : ITU (2024), Banque mondiale (WDI). Calculs BDO DRC.

Cette situation reflète une combinaison de facteurs, notamment le niveau de revenu, la structure de marché, les coûts d’infrastructure, l’intensité concurrentielle et la fiscalité sectorielle.

7.3. Accessibilité et diffusion des services

Le niveau des tarifs influence directement l’accessibilité des services et la diffusion des usages numériques.

Un coût d’accès élevé, en particulier pour les services data, peut limiter la consommation et ralentir la progression de la pénétration, notamment dans les zones à faible revenu. À l’inverse, une tarification plus accessible peut favoriser les volumes et soutenir l’adoption des services.

Dans un secteur caractérisé par une sensibilité des usages aux prix, les tarifs constituent ainsi un levier important de développement, tout en devant être mis en regard des exigences de qualité de service, de couverture et de soutenabilité économique des opérateurs.

Lecture BDO. Les tarifs des télécommunications en RDC s’inscrivent dans un équilibre entre accessibilité des services, intensité concurrentielle et soutenabilité économique du secteur. Dans un modèle marqué par la montée en puissance des usages numériques, la structure des prix joue un rôle important dans la diffusion des services, mais doit également permettre de couvrir les besoins d’investissement, d’assurer la qualité de service et de soutenir le développement des infrastructures.



8. Conclusion et principaux enseignements

L'analyse du secteur des télécommunications en RDC met en évidence plusieurs enseignements structurants pour les pouvoirs publics, les opérateurs et les partenaires économiques.

8.1. Une croissance tirée par les volumes et une évolution des revenus unitaires

Le secteur poursuit sa croissance en termes d'abonnements et de volumes d'usage, portée par l'essor de la data et des services numériques. Cette dynamique s'accompagne d'une évolution des revenus unitaires, traduisant un découplage entre l'augmentation des usages et la création de valeur.

Dans ce contexte, la soutenabilité du modèle économique dépend de la capacité des acteurs à adapter leurs stratégies, notamment à travers la diversification des services, l'innovation et l'ajustement des modèles de tarification.

8.2. Une transformation structurelle du modèle économique

La montée en puissance de la data redéfinit le modèle économique du secteur, désormais caractérisé par des volumes élevés et des marges unitaires plus faibles.

Cette évolution renforce l'importance des stratégies d'efficacité opérationnelle, d'innovation et de segmentation de marché, tout en soulignant la sensibilité du secteur aux conditions concurrentielles et tarifaires.

8.3. Une fiscalité à adapter aux dynamiques du secteur

Le niveau de pression fiscale observé, combiné à la transformation des usages, soulève la question de l'adaptation des instruments fiscaux aux évolutions du secteur.

Les analyses suggèrent que les dispositifs reposant sur des assiettes larges, tels que la TVA et la fiscalité des bénéfiques, peuvent présenter une meilleure cohérence avec la dynamique globale du secteur que certains prélèvements ciblés sur les usages. L'enjeu réside dans la capacité à assurer une articulation équilibrée entre mobilisation des recettes publiques, incitations économiques et diffusion des services.

8.4. L'accessibilité tarifaire et la diffusion des usages

Dans un secteur caractérisé par une sensibilité des usages aux prix, les tarifs jouent un rôle important dans la diffusion des services numériques.

Une amélioration de l'accessibilité des services peut favoriser l'adoption et l'élargissement des bases d'utilisateurs, en particulier dans les segments à faible revenu. Cet enjeu doit toutefois être considéré en lien avec les exigences de qualité de service, de couverture et de soutenabilité économique du secteur.

8.5. Une croissance inégalement répartie sur le territoire

L'analyse met en évidence une concentration des revenus et des usages dans quelques pôles économiques, notamment Kinshasa et les provinces à forte activité extractive.

Cette configuration révèle un potentiel de croissance dans les zones moins couvertes ou faiblement monétisées, sous réserve d'un renforcement des infrastructures, de l'accessibilité des services et du pouvoir d'achat.

Lecture BDO. Le secteur des télécommunications en RDC entre dans une phase de maturité marquée par une croissance tirée par les volumes et une transformation rapide des usages. Dans ce contexte, les enjeux ne portent plus uniquement sur l'expansion du marché, mais sur la capacité à structurer un modèle économique soutenable.

L'équilibre entre accessibilité des services, qualité de service, intensité concurrentielle et niveau de fiscalité apparaît comme un déterminant central de la trajectoire du secteur. Les dynamiques les plus favorables seront celles qui permettront d'articuler efficacement diffusion des usages numériques, création de valeur et mobilisation des recettes publiques dans un environnement en mutation rapide.

Sources

- [1] Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo (ARPTC). Observatoire du marché des télécommunications, rapports trimestriels et bulletins statistiques (2013-2025).
- [2] Banque Centrale du Congo (BCC). Rapport annuel 2024, Kinshasa, novembre 2025.
- [3] République Démocratique du Congo. Lois de finances et documents budgétaires (2013-2026).
- [4] République Démocratique du Congo. Décret n° 20/005 du 9 mars 2020 instituant la redevance de certification des appareils mobiles.
- [5] République Démocratique du Congo. Décret n° 22/11 du 09 mars 2022 relatif aux modalités de calcul et aux taux des revenus des prestations de l'ARPTC.
- [6] Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI). Analyses et travaux relatifs à la fiscalité des télécommunications et à la taxation du numérique dans les économies émergentes.
- [7] FERDI (2023). Taxation of the telecommunications sector in Africa : effective taxation and sectoral impacts. Document de travail.
- [8] FERDI (2020). Effective taxation of mobile telecommunications in Africa. Document de travail.
- [9] Union Internationale des Télécommunications (UIT/ITU). Measuring digital development - ICT price baskets and indicators. Éditions récentes.
- [10] Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP, France). Observatoire des marchés des communications électroniques. Rapports récents.
- [11] Données opérateurs télécoms (Vodacom, Airtel, Orange, Africell). Offres tarifaires et informations publiques sur les services mobiles.

Sigles et abréviations

- ARPTC** : Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo
- ARPU** : Revenu moyen par utilisateur (Average Revenue Per User)
- ARCEP** : Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (France)
- BCC** : Banque Centrale du Congo
- BDO DRC Economic Insights** : Note d'analyse économique ou sectorielle produite par BDO DRC
- FERDI** : Fondation pour les études et recherches sur le développement international
- ITU / UIT** : Union Internationale des Télécommunications
- PT-NTIC** : Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- SMS** : Short Message Service
- TEMI** : Taux Effectif Moyen d'Imposition
- TVA** : Taxe sur la Valeur Ajoutée
- USD** : Dollar des États-Unis

Annexe A. Recettes sectorielles issues des lois de finances

Cette annexe présente l'évolution des recettes sectorielles associées à l'ARPTC et au PT-NTIC à partir des lois de finances et des documents budgétaires disponibles sur la période 2013-2024.

TABLE 4 - Recettes ARPTC et PT-NTIC (en millions)

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
ARPTC	43.3	53.7	50.4	48.2	66.3	44.1	38.5	34.5	36.2	34.9	33.8	39.8
PT-NTIC	38.2	61.8	58.2	75.6	58.0	141.8	123.0	61.4	74.1	92.5	87.4	95.1

Source : Lois de finances de la RDC (2013-2026). Calculs des auteurs.

Annexe B. Indicateurs sectoriels ARPTC (2013-2025)

Cette annexe regroupe les principaux indicateurs sectoriels publiés par l'ARPTC, permettant d'apprécier l'évolution de la diffusion, des revenus et des usages des services mobiles en RDC sur la période 2013-2025.

TABLE 5 - Diffusion, revenus et usages : services mobiles en RDC (2013-2018)

Indicateur	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Total abonnements	28 231 900	37 102 958	37 752 782	28 889 317	35 366 547	36 470 600
Taux de pénétration (%)	37	49	50	38,4	47	41,3
Chiffre d'affaires global (USD)	1 012 517 982	987 032 830	1 114 374 293	1 164 641 881	1 182 663 202	1 358 645 584
ARPU global (USD/mois)	3,44	2,52	2,48	3,07	3,07	3,11
Trafic voix (minutes)	4 350 992 417	13 296 473 315	16 646 828 732	15 953 345 813	14 576 693 987	15 542 749 700
Trafic SMS (messages)	6 447 333 487	14 090 047 198	9 661 537 397	9 661 537 397	14 090 047 198	16 398 667 356
ARPU voix (USD/mois)	-	-	1,74	2,36	2,19	2,08

Source : ARPTC, Observatoire du marché des télécommunications.

Note : certaines séries ne sont pas renseignées de manière continue dans les tableaux ARPTC disponibles sur l'ensemble de la période (cellules « - »).

TABLE 6 - Diffusion, revenus et usages : services mobiles en RDC (2019-2025)

Indicateur	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total abonnements	37 123 208	40 798 396	46 885 799	49 844 134	56 268 376	63 961 751	73 928 980
Taux de pénétration (%)	42	46,2	53,1	52,4	59,1	67,2	65,9
Chiffre d'affaires global (USD)	1 519 005 956	1 497 291 074	1 734 898 267	2 052 308 695	1 922 203 435	2 088 551 677	2 394 538 652
ARPU global (USD/mois)	3,04	3,16	3,29	3,53	3,02	2,88	2,89
Trafic voix (minutes)	13 454 336 044	12 801 187 960	15 406 857 827	16 646 377 540	15 228 090 291	16 610 845 366	17 964 652 582
Trafic SMS (messages)	11 477 898 844	15 497 156 496	17 372 956 692	22 224 176 534	57 365 665 992	55 273 075 670	56 467 185 687
ARPU voix (USD/mois)	2,26	1,51	1,85	1,65	1,44	1,37	1,17

Source : ARPTC, Observatoire du marché des télécommunications.



TABLE 7 - Internet mobile et mobile money : diffusion et revenus unitaires en RDC (2013-2018)

Indicateur	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Abonnements Internet mobile	-	5 505 297	6 036 970	10 379 977	13 198 592	13 360 051
Taux de pénétration Internet mobile (%)	3,2	7,3	8	13,8	17,5	15
Trafic Internet mobile (Mo)	-	-	-	17 187 021 900	23 413 825 199	54 685 866 864
ARPU data (USD/mois)	-	1	1,17	1,4	1,35	1,53
Abonnements mobile money	-	8 292 006	2 029 807	6 169 226	9 032 032	6 377 474
Taux de pénétration mobile money (%)	-	5	5	8,2	12	7,2
ARPU mobile money (USD/mois)	-	-	-	0,51	0,47	1,03
Consommation moyenne de données (Mo / abonné / mois)	-	-	-	161,2	165,5	339,9

Source : ARPTC, Observatoire du marché des télécommunications. Calculs des auteurs.

Note : certaines séries ne sont pas renseignées de manière continue dans les tableaux ARPTC disponibles sur l'ensemble de la période (cellules « - »).

TABLE 8 - Internet mobile et mobile money : diffusion et revenus unitaires en RDC (2019-2025)

Indicateur	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Abonnements Internet mobile	16 950 021	20 878 176	23 127 061	25 935 100	29 984 072	32 943 464	36 984 064
Taux de pénétration Internet mobile (%)	19	23,6	26,2	27,2	31,5	34,6	33
Trafic Internet mobile (Mo)	115 691 199 556	169 420 177 687	286 614 456 370	485 082 995 614	703 323 444 387	1 082 763 118 200	1 607 693 393 635
ARPU data (USD/mois)	1,51	1,5	1,67	2,05	2,31	2,63	3,08
Abonnements mobile money	7 067 646	9 176 652	9 478 080	13 825 882	22 184 364	29 029 358	34 338 873
Taux de pénétration mobile money (%)	8	10,4	10,7	14,5	23,3	30,5	30,6
ARPU mobile money (USD/mois)	1,44	1,36	1,81	1,7	1,26	1,19	1,39
Consommation moyenne de données (Mo / abonné / mois)	579,99	727,04	1 079,16	1 677	2 096	2 940,01	3 932,20

Source : ARPTC, Observatoire du marché des télécommunications. Calculs des auteurs.

TABLE 9 - RDC - Part de l'Internet mobile dans le chiffre d'affaires total (2016-2025)

Année CA	total (USD)	CA Internet (USD)	Part Data (%)
2016	1 164 641 881	158 777 447	13.6
2017	1 182 683 202	190 322 183	16.1
2018	1 309 331 293	230 740 059	17.6
2019	1 426 837 883	292 862 308	20.5
2020	1 503 122 895	346 671 360	23.1
2021	1 734 897 267	443 696 824	25.6
2022	2 052 521 569	594 253 746	29.0
2023	1 922 203 435	774 322 384	40.3
2024	2 088 551 677	970 185 945	46.5
2025	2 394 538 652	1 286 262 749	53.7

Source : ARPTC, Observatoire du marché des télécommunications (2013-2025). Calculs des auteurs.



TABLE 10 - RDC - Évolution trimestrielle des chiffres d'affaires et part de l'Internet mobile (2016-2025)

Période	CA total (USD)	CA Internet (USD)	Croissance CA (%)	Croissance Data (%)	Part Data (%)
T1-2016	280 374 993	34 332 189	.	.	12.2
T2-2016	282 578 951	37 030 669	0.8	7.9	13.1
T3-2016	315 520 786	43 703 954	11.7	18.0	13.9
T4-2016	286 167 151	43 710 635	-9.3	0.0	15.3
T1-2017	280 383 019	46 635 198	-2.0	6.7	16.6
T2-2017	300 957 619	47 471 831	7.3	1.8	15.8
T3-2017	296 734 910	43 712 122	-1.4	-7.9	14.7
T4-2017	304 587 654	52 503 031	2.6	20.1	17.2
T1-2018	305,836,564	52,961,165	0.4	0.9	17.3
T2-2018	326 701 097	59 075 983	6.8	11.5	18.1
T3-2018	337 132 236	57 442 822	3.2	-2.8	17.0
T4-2018	339 661 396	61 260 089	0.8	6.6	18.0
T1-2019	323 309 815	53 633 390	-4.8	-12.4	16.6
T2-2019	344 752 026	72 945 008	6.6	36.0	21.2
T3-2019	377 089 728	81 715 255	9.4	12.0	21.7
T4-2019	381 686 134	84 568 655	1.2	3.5	22.2
T1-2020	372 376 196	80 865 453	-2.4	-4.4	21.7
T2-2020	348 995 697	84 616 069	-6.3	4.6	24.2
T3-2020	379 424 635	86 457 014	8.7	2.2	22.8
T4-2020	402 326 367	94 732 823	6.0	9.6	23.5
T1-2021	397 388 200	98 601 138	-1.2	4.1	24.8
T2-2021	415 111 369	102 378 834	4.5	3.8	24.7
T3-2021	445 477 660	115 338 974	7.3	12.7	25.9
T4-2021	476 921 038	127 377 878	7.1	10.4	26.7
T1-2022	471 281 070	128 852 344	-1.2	1.2	27.3
T2-2022	507 961 966	144 226 561	7.8	11.9	28.4
T3-2022	544 421 015	160 570 707	7.2	11.3	29.5
T4-2022	528 857 518	160 604 134	-2.9	0.0	30.4
T1-2023	458 652 569	167 788 912	-13.3	4.5	36.6
T2-2023	482 610 939	192 576 785	5.2	14.8	39.9
T3-2023	486 939 041	198 373 716	0.9	3.0	40.7
T4-2023	494 000 886	215 582 971	1.5	8.7	43.6
T1-2024	476 970 562	218 847 287	-3.4	1.5	45.9
T2-2024	499 547 993	225 948 112	4.7	3.2	45.2
T3-2024	549 863 599	254 290 168	10.1	12.5	46.2
T4-2024	562 169 522	271 100 378	2.2	6.6	48.2
T1-2025	551 922 618	286 829 682	-1.8	5.8	52.0
T2-2025	573 561 680	307 180 886	3.9	7.1	53.6
T3-2025	621 138 903	335 907 218	8.3	9.4	54.1
T4-2025	647 915 451	356 344 963	4.3	6.1	55.0

Source : ARPTC, Observatoire du marché des télécommunications (2013-2025). Calculs des auteurs.



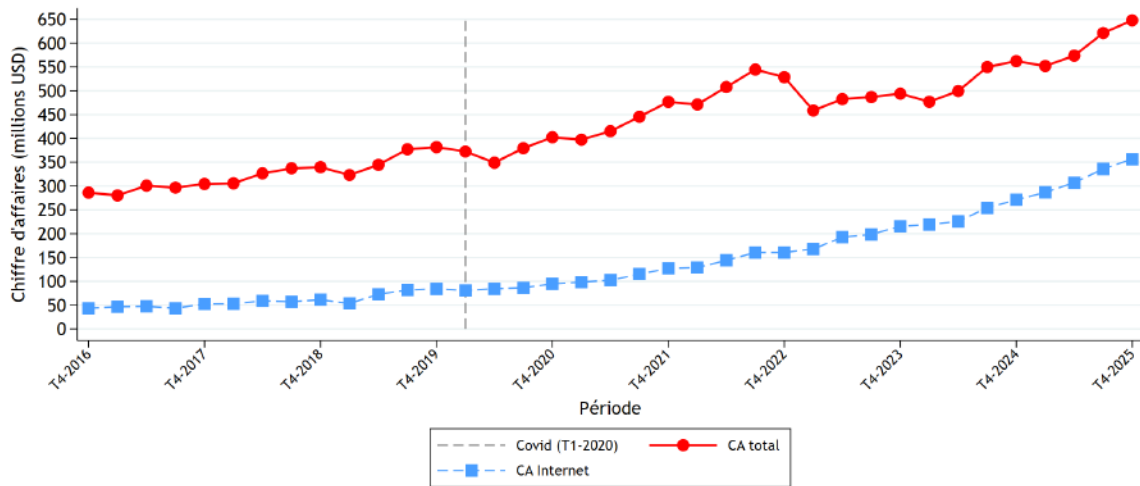


FIGURE 22 - Évolution du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires Internet du secteur des télécommunications en RDC (2016-2025)

Source : ARPTC, Observatoire du marché des télécommunications. Calculs BDO DRC.

TABLE 11 - Structure des revenus du secteur mobile par service en RDC (2016 et 2025)

Service	Revenus 2016 (USD)	Part 2016 (%)	Revenus 2025 (USD)	Part 2025 (%)
Data	158 777 447	14	1 286 272 994	54
Voix	898 003 876	77,1	962 053 878	40,3
SMS	46 491 346	4	108 624 033	5
Mobile money	25 071 454	2,2	20 237 390	0,8
Autres	36 297 759	3	11 896 567	1
Total	1 164 641 882	100	2 389 084 862	100

Source : ARPTC, Observatoire du marché de la téléphonie mobile. Calculs BDO DRC.

TABLE 12 - Revenus par opérateur et par service en RDC (2025)

Opérateur	Data	Voix	SMS	Mobile money	Autres	Total	Part total (%)
Vodacom	316 885 978	408 752 568	33 745 836	8 110 024	266 112	767 760 518	32
Airtel	544 361 449	266 817 986	60 039 027	4 817 290	2 669 607	878 705 360	37
Orange	372 818 605	257 349 692	14 503 264	6 969 119	8 323 687	659 964 366	28
Africell	52 206 962	29 133 632	335 906	340 958	637 161	82 654 619	4
Total	1 286 272 994	962 053 878	108 624 033	20 237 390	11 896 567	2 389 084 862	100

Source : ARPTC, Observatoire du marché de la téléphonie mobile. Calculs BDO DRC.



TABLE 13 - Concentration des revenus par segment de service en RDC (2025)

Segment	HHI	Lecture indicative
SMS	4 199	Concentration élevée
Mobile money	3 361	Concentration élevée
Voix	3 299	Concentration élevée
Data	3 255	Concentration élevée

Source : ARPTC, Observatoire du marché de la téléphonie mobile. Calculs BDO DRC.

TABLE 14 - Abonnements par province et par service en RDC à fin décembre 2025

Province	Global	Internet mobile	Monnaie mobile	Population	Pénétration globale (%)	Pénétration Internet (%)	Pénétration MM (%)
Kinshasa	18 820 942	9 741 965	7 460 908	13 916 000	135	70	54
Haut-Katanga	8 782 297	4 794 389	4 589 342	5 378 000	163	89	85
Nord-Kivu	7 814 224	4 146 625	3 587 738	7 574 000	103	55	47
Sud-Kivu	4 801 079	2 561 874	2 534 500	6 565 000	73	39	39
Lualaba	4 524 139	2 437 851	2 309 831	2 993 000	151	82	77
Kongo Central	4 511 737	2 221 065	1 851 027	6 365 000	71	35	29
Ituri	3 727 519	1 860 820	1 336 207	4 008 000	93	46	33,3
Haut-Uele	2 410 097	1 165 872	865 775	2 046 000	118	57	42,3
Tshopo	2 021 138	1 023 063	855 300	2 582 000	78	40	33,1
Kwilu	2 003 362	907 056	1 015 150	6 169 000	33	15	16,5
Kasaï Oriental	1 853 468	872 342	936 904	3 601 000	52	24	26
Kasaï Central	1 608 908	808 002	932 593	3 743 000	43	22	24,9
Maniema	1 486 580	697 323	772 400	2 654 000	56	26	29,1
Kasaï	1 374 638	652 347	949 200	3 165 000	43	21	30
Tanganyika	1 369 181	628 981	660 777	3 570 000	38	18	18,5
Haut-Lomami	1 195 795	522 061	673 630	3 444 000	35	15	19,6
Lomami	1 172 811	524 084	681 539	2 801 000	42	19	24,3
Équateur	926 200	400 909	443 157	1 712 000	54	23	25,9
Sud-Ubangi	733 016	295 697	351 860	2 755 000	27	11	12,8
Mai-Ndombe	691 907	296 093	335 717	2 082 000	33	14	16,1
Kwango	637 661	264 526	234 605	2 416 000	26	11	9,7
Sankuru	518 961	244 161	274 990	2 417 000	22	10	11,4
Mongala	472 679	210 394	239 223	1 950 000	24	11	12,3
Nord-Ubangi	299 490	121 574	150 182	1 425 000	21	9	10,5
Tshuapa	175 870	77 613	103 957	1 789 000	10	4	5,8
Bas-Uele	146 200	64 194	58 844	1 250 000	12	5	4,7
Total	74 079 901	37 540 881	34 205 356	98 370 000	75	38	34,8

Source : ARPTC, Observatoire du marché de la téléphonie mobile, T4-2025.



TABLE 15 - Revenus mobiles globaux et poids démographique par province en RDC (2025)

Province	T1-2025	T2-2025	T3-2025	T4-2025	Total annuel	Part revenus (%)	Part population (%)
Kinshasa	192 491 388	205 355 592	212 795 050	219 134 215	829 776 245	35	14
Haut-Katanga	93 327 529	100 093 236	106 454 949	111 946 171	411 821 885	17	6
Lualaba	46 605 929	51 321 291	57 397 237	60 634 343	215 958 800	9	3
Nord-Kivu	43 890 131	45 363 143	46 825 146	49 960 585	186 039 005	8	8
Kongo Central	28 771 620	29 823 598	32 079 605	33 616 441	124 291 264	5	7
Ituri	23 921 559	26 165 591	27 947 292	30 386 415	108 420 857	5	4
Sud-Kivu	24 471 744	24 529 356	27 645 356	26 149 044	102 795 500	4	6,7
Haut-Uele	15 040 805	16 372 097	17 814 682	19 379 805	68 607 389	3	2,1
Tshopo	10 781 420	11 791 090	12 295 866	11 895 127	46 763 503	2	2,6
Kasaï Oriental	7 154 084	7 575 381	8 400 509	9 111 661	32 241 635	1	3,7
Kwilu	6 658 486	7 628 932	8 327 071	8 691 457	31 305 946	1	6,3
Maniema	5 494 383	6 173 162	7 085 052	7 855 242	26 607 839	1	2,7
Tanganyika	5 515 714	5 890 306	6 649 511	6 301 450	24 356 981	1	3,6
Kasaï Central	4 935 557	5 452 701	6 176 395	6 723 092	23 287 745	1	3,8
Kasaï	4 627 098	4 944 527	5 512 780	5 644 660	20 729 065	1	3,2
Haut-Lomami	3 849 268	4 486 066	5 595 054	5 961 106	19 891 494	1	3,5
Lomami	3 430 744	3 655 887	4 272 341	4 542 781	15 901 753	1	2,8
Équateur	3 197 736	3 664 547	4 295 414	4 425 082	15 582 779	1	1,7
Mai-Ndombe	2 374 120	2 302 360	2 686 143	2 747 063	10 109 686	0	2,1
Kwango	2 364 941	2 431 623	2 674 591	2 773 892	10 245 047	0	2,5
Sud-Ubangi	2 144 897	2 150 531	2 437 624	4 157 048	10 890 100	1	2,8
Sankuru	1 574 567	1 922 266	2 008 931	1 694 151	7 199 915	0	2,5
Mongala	1 371 023	1 438 270	1 661 946	1 775 192	6 246 431	0	2
Nord-Ubangi	1 274 368	1 085 254	1 046 197	1 056 607	4 462 426	0	1,4
Bas-Uele	692 837	757 992	853 425	903 926	3 208 180	0	1,3
Tshuapa	621 556	672 980	743 799	3 510 307	5 548 642	0	1,8
Total	536 583 504	572 957 779	611 681 966	640 976 863	2 362 200 112	100	100

Source : ARPTC (2025), calculs BDO DRC.

Note : la part de la population est calculée à partir des données démographiques provinciales ARPTC (population totale estimée à 98,37 millions d'habitants). Les revenus provinciaux sont fournis à titre indicatif et peuvent ne pas reconstituer exactement les chiffres d'affaires globaux des opérateurs.

Annexe C. Évolution des agrégats budgétaires liés au secteur PT-NTIC (2013-2026)

Cette annexe présente l'évolution des principaux agrégats budgétaires associés au secteur des télécommunications en RDC, à partir des lois de finances et des documents budgétaires disponibles.

TABLE 16 - Recettes et agrégats budgétaires associés au secteur des télécommunications

Année	Loi	Période	ARPTC	PT-NTIC	Recettes non fiscales	Recettes fiscales	Recettes courantes	Recettes internes	Budget général	Taux de change
2013	LFI	Déc.	43 310 084	38 195 216	424 128 051	3 991 598 290	3 832 365 851	3 832 365 851	4 470 163 675	920
2014	LFI	Déc.	53 713 252	61 768 720	613 192 348	3 760 248 253	4 685 190 018	4 685 190 018	5 095 975 635	927
2015	LFI	Déc.	50 350 241	58 162 806	534 142 018	4 026 316 070	4 719 986 119	4 719 986 119	5 192 379 789	937
2016	LFR	Déc.	48 203 158	75 569 874	477 425 773	2 653 774 576	3 768 204 124	3 768 204 124	4 647 059 794	970
2 017	LFI	Juin	66 302 086	57 980 954	478 963 094	1 594 115 878	2 601 863 701	2 601 863 701	3 233 094 774	1466
2 018	LFI	Déc.	44 119 545	141 766 155	843 952 537	3 403 800 112	4 390 960 081	4 390 960 081	4 975 067 228	1614
2 019	LFI	Déc.	38 459 299	123 019 644	644 655 179	3 392 345 441	4 245 995 390	4 312 895 389	5 016 843 173	1654
2 020	LFR	Déc.	34 515 848	61 413 847	654 308 243	3 026 744 089	3 792 206 001	3 792 206 001	4 584 736 694	1852
2 021	LFR	Déc.	36 191 932	74 057 586	445 765 492	3 098 982 148	5 869 803 269	5 869 803 269	7 381 011 286	1986
2 022	LFI	Déc.	34 872 444	92 522 898	1 323 157 465	7 536 336 047	9 177 873 664	9 177 873 664	11 881 698 477	2008
2 023	LFI	Déc.	34 872 444	92 522 898	1 378 195 867	7 109 659 169	8 693 079 515	8 832 740 442	11 446 862 722	2329
2 024	LFR	Déc.	39 778 777	95 069 269	1 661 221 255	7 400 318 649	9 262 625 582	10 099 477 893	14 690 177 546	2803
2 025	LFR	Juin	76 347 468	142 368 208	1 858 268 303	7 338 778 246	9 296 799 873	10 542 269 265	13 220 329 906	2881

Source : Lois de finances de la RDC (2013-2026). Calculs des auteurs.

Note : Les lignes correspondent aux montants exécutés. Les colonnes ARPTC et PT-NTIC retracent les ressources administratives directement associées au secteur des télécommunications. Elles ne couvrent donc qu'une partie des recettes publiques liées au secteur, à l'exclusion notamment des prélèvements fiscaux généraux (TVA, impôt sur les sociétés, accises, etc.). Les autres agrégats permettent de situer le poids relatif du secteur dans la dynamique budgétaire globale, indépendamment de l'existence ou non de prélèvements spécifiques au secteur.

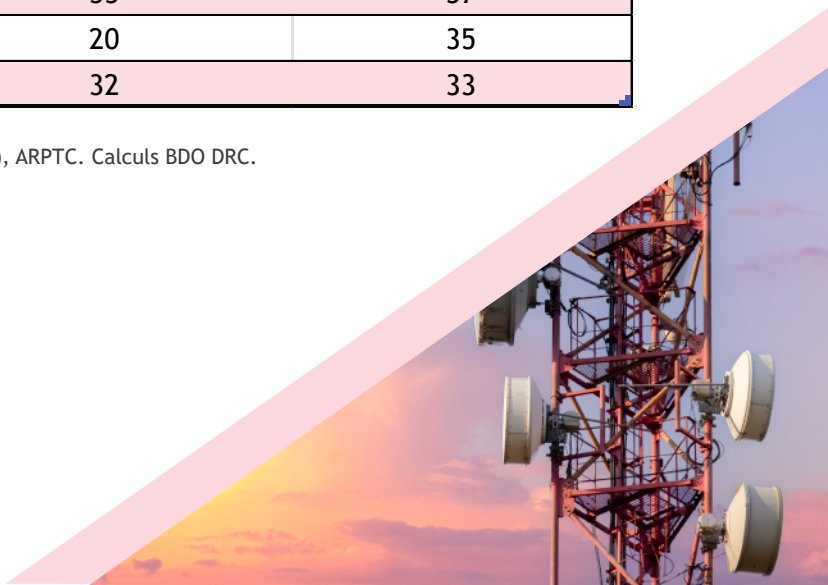
Annexe D. Pression fiscale du secteur des télécommunications : comparaison internationale

Cette annexe présente les taux effectifs moyens d'imposition (TEMI) appliqués au secteur des télécommunications, en comparaison avec le secteur minier et le secteur standard, sur un échantillon de pays africains. Les données sont issues des travaux de la FERDI (Bamba et al., 2020) et permettent d'apprécier le niveau relatif de pression fiscale avant la crise Covid-19.

TABLE 17 - Taux effectifs moyens d'imposition (TEMI) par secteur (en %)

Pays	Secteur minier	Secteur standard	Télécommunications
Niger	48	26	118
RDC	45	39	97
Mali	48	25	94
Guinée	52	39	94
Sénégal	51	39	93
Burkina Faso	47	34	87
Côte d'Ivoire	32	27	81
Bénin	39	33	79
Tchad	72	35	71
Sierra Leone	41	32	70
Cameroun	51	30	66
Gabon	45	38	65
Tanzanie	52	32	63
Ghana	50	35	54
Zambie	-	37	51
Algérie	-	33	49
Tunisie	-	24	47
Madagascar	42	26	47
Kenya	47	37	43
Angola	44	34	43
Nigeria	31	35	41
Égypte	-	25	41
Afrique du Sud	42	33	37
Maroc	-	20	35
Éthiopie	-	32	33

Source : FERDI (2020), ARPTC. Calculs BDO DRC.



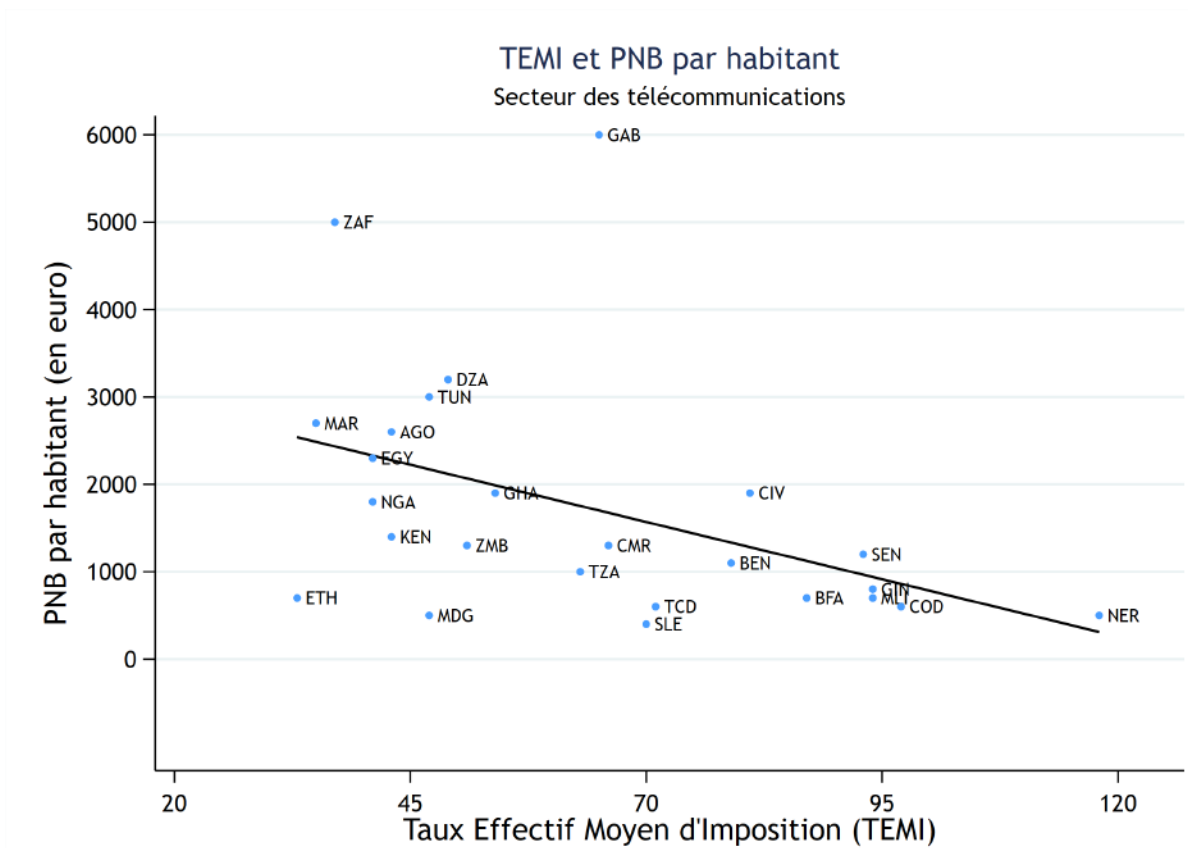


FIGURE 23 - Relation entre pression fiscale et PNB par habitant dans le secteur des télécommunications

Source : FERDI (2020), ARPTC. Calculs BDO DRC.

Note : Le graphique illustre une relation négative entre le niveau de taxation du secteur des télécommunications et le niveau de revenu par habitant, suggérant un lien potentiel entre fiscalité sectorielle et développement économique.

Annexe E. Décomposition de la pression fiscale effective dans les télécommunications

TABLE 18 - Décomposition du taux effectif moyen d'imposition dans les télécommunications en 2023 : sélection de pays africain

Pays	TEMI total (%)	Fiscalité générale (%)	Fiscalité spécifique (%)	Taxes ad valorem (%)	Taxes ad quantum (%)	TEMI hors licences (%)
RDC	112	31	80	37	11	79
Cameroun	87	43	44	19	1	62
Côte d'Ivoire	95	41	54	33	0	74
Kenya	83	28	56	49	0	77
Nigeria	133	45	88	6	0	51
Tanzanie	124	28	96	43	2	73
Zambie	59	44	14	8	2	54
Botswana	42	31	11	11	0	42

Source : Bamba, Dama et Rota-Graziosi (2025), FERDI Working Paper 348. Calculs et présentation BDO DRC.

Note : le TEMI correspond au taux effectif moyen d'imposition. La fiscalité spécifique regroupe les prélèvements propres au secteur des télécommunications, notamment les frais de licence, redevances, taxes sur le trafic, numérotation, interconnexion, fonds sectoriels et taxes spécifiques sur les services.

TABLE 19 - Frais de licence dans le secteur des télécommunications (comparaison internationale, 2023)

Pays	Frais de licence (USD)	Par habitant (USD)	Par abonné (USD)
RDC	152 906 597	5	10
Côte d'Ivoire	84 758 200	1	2
Sénégal	165 407 184	9	19
Kenya	33 903 280	1	1
Nigeria	376 495 924	2	3

Source : FERDI (2025), calculs BDO DRC.

TABLE 20 - Principaux prélèvements applicables au secteur des télécommunications en RDC en 2023

Catégorie	Prélèvement	Assiette	Taux / modalité
Impôts directs	Impôt sur les sociétés (IS/IBP)	Bénéfices	30%
	Impôt minimum	Chiffre d'affaires	1%
	Taxe d'apprentissage	Salaires	1,20%
	Cotisations sociales	Salaires	13%
Impôts indirects et droits	Droits de douane	Valeur CAF des importations	5 %, 10 %, 20 %
	TVA non déductible	Biens et services avant taxe	16%
	Redevance statistique / charges à l'importation	Valeur CAF des importations	6,08%
	Prélèvement OHADA	Valeur CAF des importations	0,05%
	Taxe d'inspection avant embarquement	Valeur CAF des importations	1,50%
Fiscalité spécifique télécoms	Taxe sur le trafic national	Minutes nationales interconnectées	0,0067 euro/minute
	Taxe sur le trafic international entrant	Minutes internationales entrantes	0,0714 euro/minute
	Redevances de numérotation	Numéros attribués / réservés	0,4018 euro/numéro
	Redevances de spectre	Chiffre d'affaires avant taxe	2,50%
	Frais annuels sur chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires avant taxe	3%
	Frais de gestion de l'interconnexion	Coût avant taxe des minutes interconnectées nationales	15%
	Accises / taxes spécifiques sur services	Chiffre d'affaires avant taxe	10%

Source : Bamba, Dama et Rota-Graziosi (2025), FERDI Working Paper 348, d'après les codes fiscaux, textes douaniers et législations sectorielles nationales. Présentation BDO DRC.



Annexe F. Inventaire des prélèvements applicables au secteur des télécommunications

Cette annexe recense les principaux prélèvements fiscaux et parafiscaux identifiés dans les lois de finances comme susceptibles de s'appliquer au secteur des télécommunications, sans préjuger de leur rendement effectif.

F.1. Prélèvements associés à l'Autorité de Régulation des PTT (ARPTC)

Code	Intitulé du prélèvement	Nature
17 133 000	Taxes sur des services déterminés	Taxe
17 133 100	Taxe de numérotation	Taxe réglementaire
17 133 200	Taxe de régulation des télécommunications	Taxe réglementaire
37 440 000	Amendes transactionnelles	Sanction administrative
37 441 000	Amendes transactionnelles	Sanction administrative

Source : Loi de finances 2026 de la RDC.

F.2. Prélèvements associés aux Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (PT-NTIC)

Code	Intitulé du prélèvement	Nature
17 130 000	Impôts et taxes sur les biens et services	Taxe
17 133 300	Droits sur la déclaration d'autorisation d'exploitation d'un réseau indépendant d'Internet (Intranet)	Droit administratif
17 134 610	Taxe sur l'autorisation d'exploitation des concessions des cabines publiques ou télécentres	Taxe
17 134 620	Taxe sur l'autorisation d'exploitation des chaînes de radiodiffusion sonore et télévisuelle commerciale	Taxe
17 134 640	Taxe sur l'autorisation d'exploitation de service support	Taxe
17 134 651	Taxe sur l'autorisation de détention, d'installation et d'exploitation des stations radio électriques privées de toute catégorie	Taxe
17 134 652	Taxe sur l'autorisation de détention, d'installation et d'exploitation des faisceaux hertziens	Taxe
17 134 653	Taxe sur l'autorisation de détention, d'installation et d'exploitation des stations terrestres ou terminal satellitaire	Taxe
17 134 660	Autorisation d'installation et d'exploitation d'un réseau VSAT	Droit administratif
17 136 132	Taxe sur l'autorisation d'exploitation de messagerie financière ou transfert de fonds	Taxe
17 136 160	Taxe d'homologation des équipements de télécommunication à fabriquer, importer ou commercialiser sur le territoire national	Taxe réglementaire
17 136 231	Taxe sur l'autorisation d'exploitation du service courrier professionnel, amateur ou social	Taxe

Source : Loi de finances 2026 de la RDC.

Code	Intitulé du prélèvement	Nature
17 181 220	Taxe sur l'autorisation d'installation, d'établissement, de fourniture et/ou d'exploitation d'un réseau à fibre optique ou autre infrastructure à haut débit	Taxe
27021000	Ventes de services des établissements marchands	Redevance
27 021 210	Redevance annuelle sur la concession et/ou contrat d'exploitation de téléphonie (chiffre d'affaires et fréquences)	Redevance
27021220	Redevance annuelle sur la concession et/ou contrat d'exploitation d'Internet (chiffre d'affaires et fréquences)	Redevance
27 021 230	Redevance annuelle sur la concession et/ou contrat d'exploitation de télédiffusion (chiffre d'affaires et fréquences)	Redevance
27022000	Ventes résiduelles de services des établissements non marchands	Redevance
27 022 280	Droit de délivrance du duplicata de titre obtenu de télécommunication ou de service postal	Droit administratif
27 415 000	Loyers	Redevance
27 415 510	Taxe sur la concession ou le contrat d'exploitation de service public des télécommunications (licence) ou son renouvellement	Taxe
27415540	Taxe sur l'autorisation de fourniture des services publics ou accès Internet	Taxe
27 415 550	Taxe sur l'autorisation de télédiffusion des signaux de radio et/ou de télévision par câble, onde radio ou satellite	Taxe
27420000	Droits administratifs	Droit administratif
27 422 700	Droits sur la déclaration de distribution des signaux audio et/ou vidéo dans un hôtel ou un bâtiment d'utilité publique	Droit administratif
27422810	Droits sur la déclaration semestrielle d'équipements de télécommunications établis à bord des navires ou bateaux étrangers accostés dans les ports nationaux ou en rade	Droit administratif
27 422 850	Droits sur la déclaration de détention, d'installation et d'exploitation d'un commutateur (PABX, serveurs), service des contenus et applications mobiles	Droit administratif
27425600	Taxe de renouvellement ou de modification d'un titre obtenu de télécommunications ou de service postal	Taxe
27 426 121	Redevance annuelle sur l'exploitation du service courrier professionnel, amateur ou social	Redevance
27426122	Redevance annuelle sur l'exploitation du système TRUNKING	Redevance
27 426 123	Redevance annuelle sur l'exploitation service support	Redevance
27426124	Redevance annuelle sur l'exploitation de messagerie financière ou transfert de fonds	Redevance
27 426 125	Redevance annuelle sur l'exploitation de commercialisation de matériels spécifiques à la poste	Redevance
27426131	Redevance annuelle sur la déclaration de distribution des signaux audio et/ou vidéo dans un hôtel ou un bâtiment d'utilité publique	Redevance
27 426 132	Redevance annuelle sur la déclaration d'exploitation d'un réseau indépendant (intranet, téléphonie et multimédia interne)	Redevance
27426133	Redevance annuelle sur la déclaration de détention, installation et exploitation d'un commutateur (PABX, serveurs), services de contenus et applications mobiles	Redevance
27 426 152	Redevance annuelle sur l'installation, établissement, fourniture et exploitation d'un réseau à fibre optique ou autre infrastructure à haut débit	Redevance
27426153	Redevance annuelle sur l'installation et exploitation d'un réseau VSAT	Redevance
27 426 181	Redevance annuelle d'exploitation de concession des cabines publiques ou télécentres	Redevance
27426182	Redevance annuelle sur la détention, l'installation et l'exploitation des radios électriques privées de toute catégorie	Redevance



Code	Intitulé du prélèvement	Nature
27 426 183	Redevance annuelle sur la détention, installation et exploitation des stations terrestres ou terminal satellitaire	Redevance
27 426 184	Redevance annuelle sur la détention, l'installation et l'exploitation des faisceaux hertziens	Redevance
27 426 186	Redevance annuelle sur l'exploitation des chaînes de radiodiffusion sonore et télévisuelle commerciale	Redevance
27 428 111	Redevance annuelle sur la déclaration d'agrément de fabricant, monteur de réseau, d'équipements de télécommunications	Redevance
27 428 112	Redevance annuelle sur la déclaration d'agrément de vendeur, installateur, dépanneur d'équipements et matériels de télécommunications	Redevance
27 428 113	Redevance annuelle sur la déclaration d'installateur d'équipements mutualisés et/ou de gestion et de partage d'infrastructures	Redevance
27 428 114	Droit sur la déclaration d'agrément de fabricant, monteur de réseau, d'équipements de télécommunications	Droit administratif
27 428 115	Droit sur la déclaration d'agrément de vendeur, installateur, dépanneur d'équipements et matériels de télécommunications	Droit administratif
27 428 116	Droit sur la déclaration d'agrément d'installateur d'équipements mutualisés et/ou de gestion et de partage d'infrastructures	Droit administratif
27 428 117	Déclaration d'agrément d'importateur, d'exportateur d'équipement et matériels de télécommunications	Droit administratif
27 428 118	Redevance sur la déclaration d'importateur, d'exportateur d'équipement et matériels de télécommunications	Redevance
37 440 000	Amendes transactionnelles	Sanction administrative
37 441 000	Amendes transactionnelles	Sanction administrative

Source : Loi de finances 2026 de la RDC.



Annexe G. Note méthodologique : Taux effectif moyen d'imposition (TEMI)

Définition et interprétation du TEMI

Le taux effectif moyen d'imposition (TEMI) mesure la part des revenus générés par une activité économique qui est prélevée sous forme d'impôts, taxes et redevances. Il permet d'apprécier le niveau global de pression fiscale pesant sur un secteur ou une activité donnée.

Dans une formulation simplifiée, le TEMI peut s'écrire comme suit :

$$TEMI = \frac{\text{Total des prélèvements obligatoires}}{\text{Revenu ou base économique considérée}}$$

où les prélèvements incluent, selon le périmètre retenu :

- les impôts directs (impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu),
- les impôts indirects (TVA, accises)
- les taxes sectorielles et redevances spécifiques,
- les contributions parafiscales.

Dans le secteur des télécommunications, le TEMI est généralement estimé en rapportant l'ensemble des prélèvements applicables aux opérateurs et aux services à une mesure du revenu économique du secteur, notamment le résultat avant impôt ou les flux nets générés par l'activité.

Un TEMI supérieur à 100 % signifie que le montant total des prélèvements excède le revenu économique de référence, ce qui peut refléter :

- un empilement de taxes et redevances,
- une assiette de référence étroite ou partielle,
- ou une forte pression fiscale globale susceptible d'affecter l'investissement, les prix et les usages.

Le TEMI constitue ainsi un indicateur synthétique utile pour comparer la pression fiscale entre secteurs ou entre pays, tout en nécessitant une interprétation prudente en fonction du périmètre de calcul retenu.

Dans une approche plus complète, inspirée des modèles d'analyse fiscale intertemporelle, le taux effectif moyen d'imposition peut être calculé sur la base des flux actualisés :

$$TEMI = \frac{\sum_{t=1}^T \frac{T_t}{(1+d)^t}}{\sum_{t=1}^T \frac{R_t - C_t - K_t}{(1+d)^t}}$$

où :

- T_t désigne les prélèvements totaux à la période t ,
- R_t les revenus,
- C_t les coûts d'exploitation,
- K_t les investissements (CAPEX),
- d le taux d'actualisation.

Cette approche permet d'intégrer la dimension intertemporelle de la fiscalité et de mieux refléter la charge fiscale effective supportée par les investisseurs sur la durée de vie des projets.

Lecture BDO. Dans le cas de la RDC, les estimations disponibles suggèrent un TEMI particulièrement élevé dans le secteur des télécommunications, traduisant une accumulation de prélèvements susceptible d'affecter la dynamique du secteur et l'élargissement des bases fiscales à moyen terme.

À propos des auteurs



Yves AWA MUGUMA est Advisory Supervisor chez BDO RDC. Économiste du développement et ingénieur statisticien, il est titulaire d'un Master en Économie du développement, parcours Finances publiques, de l'École d'Économie CERDI (Université Clermont Auvergne, France). Ses travaux portent principalement sur les politiques macroéconomiques, les finances publiques et l'économie des ressources naturelles en Afrique. Il a collaboré avec plusieurs institutions de recherche et organisations internationales sur des questions liées à la gouvernance économique, aux régimes fiscaux des industries extractives et à la mobilisation des ressources domestiques.



Blaise MBATSHI est Country Senior Partner & Managing Director de BDO RDC. Expert-comptable inscrit au tableau de l'Ordre National des Experts-Comptables (ONEC) et agréé par la Banque Centrale du Congo (BCC) auprès des sociétés financières, il cumule plus de 20 ans d'expérience en audit et en management consulting, avec des responsabilités de direction dans les domaines du conseil, de l'énergie et du secteur public. Ses domaines d'expertise couvrent notamment la gestion des risques, l'audit, le contrôle interne, la fiscalité et l'analyse économique. Il accompagne de nombreuses institutions et organisations dans le renforcement de leurs pratiques financières et de leurs cadres de gouvernance.

A Propos de BDO

« BDO », « nous », « notre » et « nos » désignent une ou plusieurs entités parmi BDO International Limited, son réseau de cabinets membres indépendants (« le réseau BDO ») ainsi que leurs entités liées.

Le réseau BDO est un réseau international de cabinets indépendants d'expertise comptable, de fiscalité et de conseil, membres de BDO International Limited, qui fournissent des services professionnels sous le nom et la marque BDO (ci-après : « cabinets membres BDO »). BDO International Limited est une société britannique à responsabilité limitée par garantie. Elle constitue l'entité de gouvernance du réseau BDO.

La prestation de services au sein du réseau BDO est coordonnée par Brussels Worldwide Services BV, une société à responsabilité limitée constituée en Belgique. Chacune des entités suivantes – BDO International Limited, Brussels Worldwide Services BV et les cabinets membres BDO – est une entité juridique distincte et ne peut être tenue responsable des actes ou omissions des autres entités. Rien dans les accords ou règles du réseau BDO ne constitue ni n'implique une relation d'agence ou de partenariat entre BDO International Limited, Brussels Worldwide Services BV et/ou les cabinets membres BDO. Ni BDO International Limited ni aucune autre entité centrale du réseau BDO ne fournit de services aux clients.

BDO est la marque utilisée pour désigner le réseau BDO ainsi que chacun des cabinets membres BDO.